

# La revue catholique des idées et des faits

*UT SINT UNUM!*...

vendredi 20 janvier 1922

## Sommaire :

Où il est reparlé de la Neutralité belge

Pologne et Belgique

La prêtresse d'Achrylis

La morale catholique et la société

La question rhénane et les Rhénans

A propos du II<sup>me</sup> Congrès International

Féminin ouvrier

Godefroid Kurth

Fl. De Lannoy

V. Brifaut

R. Vallery-Radot

M. Damoiseaux

Comte R. de Briey

Victoire Cappe

A. Cauchie

Les idées et les faits : Chronique des idées : Appel aux artistes, J. Schyrgens.

— "Batouala", M. Paquet. — Palestine. — Tchéco-Slovaquie. —  
Allemagne. — Russie.

## La Semaine

☉ La barque Briand fit naufrage à Cannes. Nous n'avons, croyons-nous, qu'à nous en réjouir

Poincaré est au gouvernail... Puisse sa main y rester aussi ferme que lorsqu'elle tient la plume...

Et l'impérialisme français ! nous disent d'aucuns. Soyons sur nos gardes, certes, mais n'est-ce pas Briand qui, pour plaire à Lloyd George, allait lâcher notre priorité ?

Poincaré demande pour la France ce que nous exi-

geons pour la Belgique : Justice ! L'Angleterre et l'Allemagne crient à l'impérialisme. On comprend quelque peu : cette justice et leur intérêt sont choses distinctes...

Et oui, défions-nous d'un impérialisme français, toujours possible, mais craignons surtout l'impérialisme anglais — très réel celui-là — et l'impérialisme teuton, qui n'a remporté que trop de victoires depuis Versailles!...

Bruxelles : 38, Boulevard Botanique.



## A la Grande Fabrique

— — **E. Esders** — —

26, rue de la Vierge Noire, 26

**Bruxelles**

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

### Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.  
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.  
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.

## Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

Longue rue Neuve, 107-109, Anvers

SUCCURSALE :

Rue Théophile Roucourt, 2, Berchem-lez-Anvers.

### PRINCIPALES OPÉRATIONS

*Comptes-Courants.* — Ouvertures de crédit. — Cautionnements pour travaux publics.

*Comptes-Chèques.* — Les titulaires d'un compte ont la faculté de rendre les effets et quittances qu'ils ont à payer payables aux caisses de la Banque sans aucun frais.

*Dépôts à terme.* — Intérêts à convenir.

*Escompte et encaissement* d'effets de commerce et quittances sur la Belgique et l'Étranger à des conditions très avantageuses. Tarif sur demande.

*Avances-Prêts,* sur des fonds publics belges et étrangers régulièrement cotés, ainsi que sur immeubles.

*Chèques, Mandats et Lettres de crédit* sur toutes les villes belges et étrangères.

*Fonds publics.* — Ordres de bourse tant à Anvers qu'à Bruxelles, Paris, Londres, etc.

*Coupons.* — Négociés sans frais.

*Caisse d'Épargne.* — Intérêts 3 1/2 %.

*Coffres-Forts blindés,* offrant le maximum de sécurité contre le vol et l'incendie.

## Comptoir Paligot

SOCIÉTÉ ANONYME

**Capital : 5 millions**

27-29, rue des Paroissiens BRUXELLES (Ste Gudule)

- *Ordres de Bourse* -

*Renseignements Financiers*

*Encaissement de Coupons*

- *Vérifications de Tirages* -

Envoi sur demande, pendant un mois, à titre d'essai, de son organe hebdomadaire *Les notes et Informations* dont le service est fait gratuitement à la clientèle.

**VINS ET SPIRITUEUX**

**GÉRARD VAN VOLXEM**

164, Chaussée de Ninove, Bruxelles

Grands vins de Bordeaux  
-:- et Bourgognes -:-  
en fûts et en bouteilles

DEMANDEZ NOTRE PRIX-COURANT GÉNÉRAL

Typographie — Lithographie — Régistres

Van Campenhout, Frères et Sœurs

**FRANÇOIS VAN NES**  
(Successeur)

Tél. Br. 2764      **BRUXELLES** 13, rue de la Colline

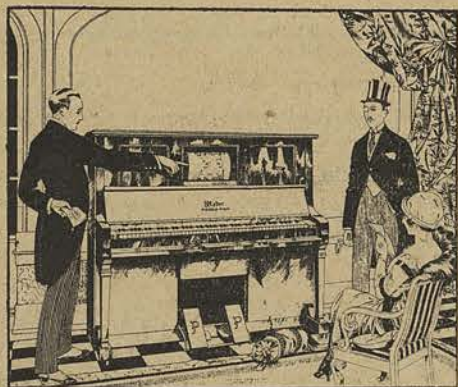
PAPETERIE ET MAROQUINERIE DE CHOIX

Menus - Cartes d'Invitation - Carnets de Bal

Lettres de faire part

CHAPELETS — LIVRES DE PRIÈRES

# LE "PIANOLA,"



apporte dans toute famille le repos de l'esprit et une source d'intérêt musical toujours renouvelée. Depuis 25 ans qu'il a fait son entrée en Belgique, il a facilité l'éducation musicale à tous ceux qui s'y sont intéressés, permettant d'approfondir tous les genres de musique, classique et moderne.

Une Audition de "PIANOLA," est toujours intéressante.

IL N'Y A QU'UN VÉRITABLE "PIANOLA,"

lequel est la propriété exclusive de

**THE ÆOLIAN COMPANY**

dont la seule agence à Bruxelles est confiée à la manufacture de pianos

**A. HANLET**

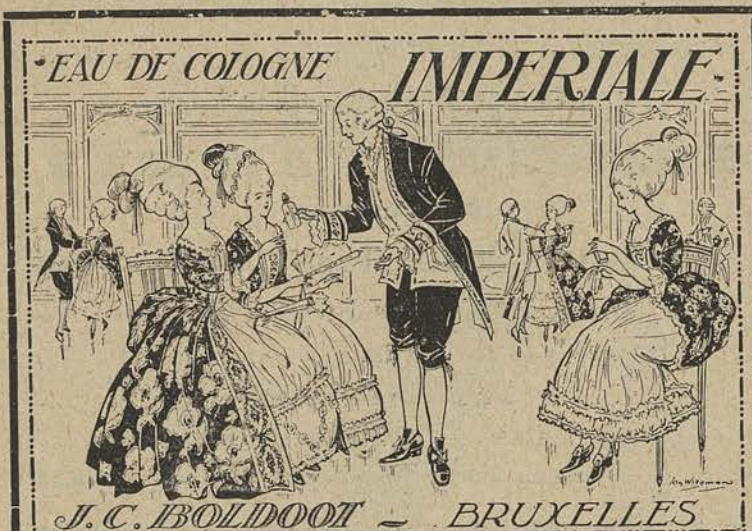
MAISON BELGE  
Fondée en 1866

212, Rue Royale  
Téléphone Brux. 7632

Chocolat

# MARTOUGIN

le meilleur!



J. C. BOLDOOT — BRUXELLES

Parfumerie-Savonnerie  
**J. C. BOLDOOT**

FOURNISSEUR DES COURS  
DE BELGIQUE — DES PAYS-BAS — D'ITALIE ET D'ESPAGNE

217-219-221  
AVENUE DE LA REINE  
Tél.: B. 163.29

**BRUXELLES**

NOS SPÉCIALITÉS :

Eau de Cologne « IMPERIALE »  
Savon « GLYCIOLA »      Pâte Dentaire « PASTOL »



LE **KODAK** EST  
DE  
TOUTES LES SAISONS.

DONNEZ UN KODAK COMME CADEAU DE NOEL  
ET DE NOUVEL AN

Demandez renseignements, prix, etc., chez votre marchand habituel  
**KODAK LTD**

Téléphone  
B. 115,67.

36, rue de l'Ecuyer,  
BRUXELLES

## Grande Maison de Blanc

LA PLUS IMPORTANTE DE L'EUROPE

Rue du Marché-aux-Poulets, Bruxelles



N'ACHETEZ RIEN

avant notre

**Grande mise en vente**

de

**BLANC & TROUSSEAUX**

LUNDI 30 JANVIER

SPÉCIALISTES DU BLANC, nous préparons  
cette mise en vente de longue date et y apportons  
des soins particulièrement méticuleux. Aussi, sera-  
t-elle vraiment sensationnelle par les prix autant  
que par la qualité.

LA LINGERIE

DE

LA GRANDE MAISON DE BLANC  
JOINT LE FINI  
A L'ÉLÉGANCE

Tout achat est expédié franco dans toute  
la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg

# Où il est reparlé de la neutralité belge

Il faut peut-être aujourd'hui un certain courage pour parler de la neutralité belge et surtout pour la défendre : elle est si démonétisée ! Sa défense est d'autant plus difficile pour moi, qu'avant la guerre je l'ai publiquement attaquée : je la considérais alors comme inutile et même comme nuisible, parce qu'elle constituait le principal argument de la politique antimilitariste prônée par un groupe important de l'opinion catholique. Je me rappelle l'avoir comparée à une bâtisse, lézardée et branlante, qui, au jour de la tempête, s'écroulerait sur l'imprudent qui, trompé par les apparences, croirait pouvoir y chercher un abri pour se garantir de la grêle et du vent.

La tempête est venue... et la neutralité, malgré ses 80 ans d'âge, n'a pas déçu les espérances de ceux qui avaient eu confiance en elle.

Sans doute, elle a été violée ; un des garants de 1830, au mépris de ses engagements, a envahi notre territoire ; mais la neutralité ne stipulait pas seulement l'inviolabilité de nos frontières, elle prévoyait, en cas de violation, une garantie et un secours, et ce secours ne nous a pas fait défaut. Nos deux garants, les plus intéressants pour nous, parce que nos proches voisins, la France et l'Angleterre, ont été fidèles à l'engagement pris en 1830. Le 4 août 1914, la France était déjà en guerre avec l'Allemagne et devait tout naturellement être à nos côtés pour nous protéger d'un péril qui la menaçait autant que nous. Mais l'Angleterre, à cette heure, hésitait encore ; une grande partie de l'opinion publique était hostile à une intervention militaire et le gouvernement ne se sentait pas suffisamment soutenu pour assumer la responsabilité d'une déclaration de guerre.

La violation de la neutralité belge, en provoquant l'indignation du peuple anglais, lui donna l'appui moral qui lui manquait : le 4 août au soir, la rupture était accomplie entre l'Angleterre et l'Allemagne. Il est probable que tôt ou tard, l'Angleterre serait intervenue dans le conflit franco-allemand ; mais ce n'est pas faire de l'histoire hypothétique que d'affirmer que sans l'engagement pris par l'Angleterre en 1830 à l'égard de notre pays, l'intervention anglaise ne se serait produite que plusieurs semaines plus tard, et ces semaines perdues auraient eu des conséquences incalculables sur la marche et le résultat des hostilités.

La neutralité belge a rendu ainsi à la cause des alliés un signalé service, et ce n'est pas le seul : elle a en même temps été éminemment utile à la Belgique. Si elle n'a pu la préserver des horreurs de l'invasion et de l'occupation étrangères, c'est elle, qui fit de la Belgique, fidèle à sa parole, une martyre du droit et le champion de l'honneur ; c'est parce qu'en envahissant la Belgique, l'Allemagne violait un engagement solennellement consacré par un traité, que son acte a paru si révoltant et que la cause belge — et avec elle, celle de ses alliés — a été sympathique au monde entier. La violation de notre neutralité a eu une influence énorme sur les sentiments de l'opinion publique dans les deux Amériques. L'envahissement par l'Allemagne d'une Belgique, simplement

indépendante, maîtresse de ses destinées et sympathique à la France par des siècles de civilisation commune n'aurait pas eu ce caractère d'attentat au droit international qui a provoqué le sursaut d'indignation de la conscience universelle.

Malgré ses services et l'usage qu'on avait fait d'elle dans la propagande belge et alliée, la guerre finie, on fit bon marché de la neutralité : elle n'eut pas même les honneurs d'une discussion publique ; c'est dans l'ombre qu'on l'a étranglée. On se contenta d'affirmer qu'elle ne répondait plus à la dignité d'un pays victorieux.

Quant à moi, j'avoue très franchement que la neutralité (qui en 1918 aurait été librement réclamée par la Belgique et non plus imposée comme en 1830) ne me paraît pas porter atteinte à notre dignité. La Suisse neutre me semble à même de jouer dans la société européenne un rôle aussi honorable que la Belgique indépendante. La disparition de la neutralité ne fait pas de notre pays une grande puissance : elle lui enlève une protection sans lui donner en retour de sérieux avantages.

\* \* \*

Ce qui manque le plus à notre pays dans sa politique extérieure, ce sont les traditions ; cela tient sans doute à la jeunesse relative de notre existence indépendante. C'est ce manque de traditions qui a provoqué l'échec si complet de la politique dite « nationale ». Brusquement, après la guerre, il s'est trouvé un groupe de Belges, très bien intentionnés, pour réclamer le retour à la Belgique des parties du Limbourg et même du Grand-Duché qui, au mépris de tous droits, nous avaient été enlevées en 1830. Ces parties sont incontestablement belges par les mœurs et par des siècles d'histoire commune. Mais pour que ces revendications eussent eu quelque chance de succès, il eût fallu qu'elles pussent s'appuyer sur des protestations persévérantes depuis 1830, sur le maintien dans les parties cédées, par une propagande continue et sérieuse, du sentiment belge et des regrets de l'ancienne patrie. Au contraire, la Belgique, à tort ou à raison, s'était réconciliée sans arrière-pensées avec sa voisine du Nord ; elle s'était résignée aux amputations exigées par l'Europe en 1830, avait oublié que Limbourgeois et Luxembourgeois étaient d'anciens Belges et c'est pourquoi les protestations de 1918 sont restées sans écho et sans effet ! Elles ne s'appuyaient pas sur une tradition.

De même, dans les relations internationales, la Belgique manque de ces traditions, qui, en France ou en Angleterre, dominant et dirigent la politique des ministres des Affaires Étrangères, à quelque opinion qu'ils appartiennent. Cette absence de principes directeurs, dans notre politique étrangère, constitue pour nous un grand danger. On a pu déjà s'en apercevoir : depuis l'armistice, nos ministres, au gré de leurs sympathies personnelles, ont été *francophiles* ou *anglophiles*, les deux tendances entre lesquelles oscilleront toujours les préférences de nos hommes d'État.

Inutile d'insister sur les dangers de ces variations. La neutralité seule constituait chez nous, une tradition ; elle avait été loyalement pratiquée pendant 80 ans ; à son école, nos diplo-

mates et nos hommes d'Etat s'étaient formés ; elle avait été le garde-fou des années de leur inexpérience, le guide de leur ligne de conduite, la règle de toute leur activité et de leurs démarches ; elle nous avait permis, au milieu des crises les plus graves du XIX<sup>e</sup> siècle, — Dieu sait au prix de quelle habileté — de rester l'ami de tous nos voisins, d'éviter de donner prise autant aux entreprises absorbantes de l'un qu'aux susceptibilités ombrageuses de l'autre.

La disparition de la neutralité laisse la Belgique sans traditions ; elle la laisse aussi sans protection. On a dit que nous pouvions compter sur l'amitié de l'Angleterre ; que jamais ce pays ne permettrait qu'il soit porté atteinte à notre indépendance. D'accord ; mais un engagement solennel comme celui de 1830 consacrant cette amitié et ces intérêts anglais constituait une garantie de plus.

On a dit encore que la garantie accordée autrefois par la neutralité était remplacée par l'alliance militaire avec la France. Mais c'est là, précisément, qu'est le danger. Malgré son nom d'alliance défensive, cet acte lie notre sort à celui d'un de nos voisins et l'indépendance de notre politique extérieure en est diminuée. Excellent pour nous préserver contre les périls de l'Est, il rendrait notre situation bien délicate dans un conflit toujours possible entre la France et l'Angleterre. L'histoire est là pour nous prouver que les revirements dans les alliances s'accomplissent en quelque sorte périodiquement : qu'on se rappelle ce qu'étaient devenus en 1914 les alliés de Waterloo ! Quelle serait notre attitude en cas d'une rupture simplement diplomatique entre nos deux grands voisins ? La neutralité en nous interdisant de prendre parti dans les querelles internationales, garantissait bien mieux que la politique indépendante, notre sécurité et nos bons rapports internationaux. Au contraire, l'alliance française peut nous entraîner dans des conflits, où nos intérêts ne seront ni engagés ni compromis.

Enfin, la renonciation à la neutralité nous oblige à exagérer nos charges militaires.

Lorsqu'en 1912, en présence de l'imminence des périls extérieurs, le comte de Broqueville avec un beau courage patriotique, se résolut à réorganiser notre armée et à augmenter ses effectifs, notre Etat-Major, après de minutieuses études, lui déclara qu'une armée de première ligne de 350.000 hommes répondrait à toutes les exigences que réclamait la défense du pays, protégé, en outre, par sa neutralité. Et cependant, à ce moment, l'Allemagne qui nous menaçait constituait la plus formidable puissance militaire qui fût jamais : on la savait prête à la guerre, possédant une armée nombreuse, entraînée, riche en matériel de toutes espèces.

Qu'aujourd'hui l'Allemagne soit encore un péril pour la paix européenne — et pour la Belgique — nul homme averti ne peut le nier. Mais qu'elle soit encore aussi redoutable, parce qu'aussi forte qu'en 1914, c'est ce qui semble pouvoir être mis en doute : elle est diminuée par la guerre et par les désannexions de plus de 10.000.000 d'habitants ; elle n'a plus ni flotte, ni colonies ; sa production est surveillée ; elle ne peut plus avoir d'armée régulière et, en admettant même qu'elle possède une force militaire admirablement organisée et dissimulée, qu'elle fasse de ses avions de commerce, des machines de guerre, et des tanks, de ses machines agricoles habilement camouflées, elle n'en est pas moins dans des conditions matérielles et financières qui lui rendraient impossible un effort comparable à celui de 1914. Et cependant, malgré cette diminution certaine des forces allemandes, la disparition de notre neutralité exige de nous un effort militaire, qui compromet gravement nos finances déjà si obérées.

Plus de 100.000 hommes en temps de paix ; 600.000 ou 700.000 hommes en temps de guerre, voilà ce que sera l'armée de la Belgique indépendante. Ne peut-on pas craindre, que l'exagération même des charges militaires ne soit un argument des détestables campagnes antimilitaristes qui se préparent, et que, devant le spectre de la banqueroute, on n'en vienne à réduire l'armée dans des proportions dangereuses pour notre sécurité ?

La Belgique, restée neutre, résolue à n'attaquer et à ne secourir personne, aurait pu se contenter d'une armée plus modeste. Peut-être, d'ailleurs, aurait-elle obtenu une garantie nouvelle : celle de l'Amérique. C'eût été du moins tout à fait conforme aux principes de la politique Wilsonnienne, et c'est sous cette forme atténuée que le Sénat américain aurait peut-être consenti à s'intéresser directement à la politique européenne.

\* \* \*

Une question plus délicate, et qui n'a d'ailleurs plus qu'un intérêt tout théorique, est de savoir si la Belgique neutre aurait exigé de nouveau la garantie de la Prusse. Sans aucun doute, en 1918, au lendemain de l'inqualifiable agression prussienne cette demande de garantie eût été impossible. Mais on peut prévoir le jour, encore lointain, où la république allemande ayant donné des gages de sa bonne volonté, sera reçue dans la Société des Nations. Ne pourrait-on exiger comme prix de son admission, qu'elle reconnaisse à nouveau l'inviolabilité du territoire belge ? L'Allemagne a été vaincue surtout à cause de son manque de foi à la parole donnée, et en admettant que dans l'avenir, elle ne soit pas plus fidèle à ce second engagement qu'au premier, elle assumerait à nouveau en le violant, l'indignation du monde civilisé. Le souvenir de 1914 serait là pour rappeler à l'Allemand, toujours pratique, que cette indignation universelle a contribué pour une bonne part à la défaite de ses armées.

En 1918, la Belgique a renoncé à la neutralité garantie ; quels que soient les inconvénients de cette renonciation, il serait difficile de revenir sur le fait accompli ; mais ce qui est toujours possible, c'est d'adopter une politique de neutralité ; c'est d'éviter, par une politique d'aventures, de compromettre l'avenir. Au sein des conférences, qui se multiplient depuis trois ans et qui manifestent, un peu trop ouvertement, le manque d'entente entre les Alliés de la grande guerre, défendons notre droit aux réparations, mais évitons de prendre parti dans les conflits de nos grands voisins : nous en arriverions à aider les autres sans réels profits pour nous-mêmes.

A Cannes, nous avons pu constater la mauvaise humeur de l'Angleterre à notre égard ; elle y a, paraît-il, reparlé « de la neutralité belge », et cela se comprend : c'est la seule formule qui lui donne tout apaisement. Quelles que soient les restrictions de l'accord militaire français (nous ignorons d'ailleurs à quoi cet acte oblige la Belgique), il n'en donne pas moins à la France une situation privilégiée et il n'aurait pu être signé par un Etat neutre. Rien d'étonnant que l'Angleterre qui depuis des siècles défend les bouches de l'Escaut et Anvers de toute influence exclusive ait pris ombrage de cet accord.

Reconnaissons volontiers à la France cette maîtrise intellectuelle et morale qu'elle doit à son génie, à sa culture, à sa langue, aux mille liens qui font de notre voisine latine l'amie privilégiée de la Belgique ; mais pour nos directions politiques, gardons jalousement notre indépendance : notre cordiale entente avec l'Angleterre est à ce prix.

Ayons, d'ailleurs, confiance dans l'avenir : la force des choses, les lois séculaires de l'équilibre européen, le besoin

d'une paix durable amèneront forcément la Belgique à une politique de stricte neutralité, politique de modération, de prudence et de simplicité ! Ce rôle pacifique, que la géographie et l'histoire assignent à notre pays, est assez beau pour tenter l'habileté de nos diplomates.

Il faut que la Belgique ne soit pour personne un instrument d'attaque ou de défense, mais pour tous une sauvegarde et une protection ; qu'elle reste, en un mot, ainsi que l'avait si bien appelée Waxweiler, « la Belgique neutre et loyale ».

FL. DE LANNOY.



## Pologne et Belgique (1)

EMINENCE, M. LE MARÉCHAL DE LA DIÈTE, EXCELLENCES,  
MESSEIGNEURS, RÉV. PÈRES, MESDAMES ET MESSIEURS,

Répondant à l'invitation de votre Comité organisateur, ce n'est un très grand honneur d'apporter ici l'hommage et le fraternel salut de la jeunesse catholique belge.

Nous estimons du reste, mes compatriotes et moi, accomplir un pieux et impérieux devoir en assistant au premier grand Congrès catholique de Varsovie.

À l'heure où la Pologne, rejetant la pierre sépulcrale sous laquelle ses ennemis avaient cru l'étouffer à jamais, reprend place parmi les grandes nations modernes ; à l'heure où la Pologne cherche sa voie et oriente ses destinées au milieu des incertitudes et des difficultés, la Belgique, terre de foi et de liberté, ne pouvait pas ne pas offrir à sa grande sœur retrouvée, le témoignage de son amour, de sa reconnaissance, de sa confiance dans l'avenir.

Car les Belges aiment la Pologne. Ce n'est là souvent qu'un sentiment vague ; mais il est instinctif. Ils l'aiment sans la bien connaître. Nous nous sommes dit, nous qui la connaissons, que revenant de chez vous, nous serions mieux à même d'instruire notre peuple de ce que vous êtes, de ce qu'il vous doit, de l'intérêt qu'ont nos deux nations à se fier l'une à l'autre et à s'entraider pour maintenir la paix, gage indispensable de leur indépendance et de leur liberté.

Instruite du passé, la Belgique sait que, lorsqu'en 1830 elle se débattait pour échapper à l'oppression étrangère, c'est l'insurrection polonaise qui, occupant le Czar et ses armées en Pologne, a empêché les Hollandais de recevoir des bords de la Néva, les renforts qui eussent assuré leur victoire et l'écrasement définitif des patriotes belges.

La Belgique, catholique comme elle l'est, est aussi pleine de reconnaissance vis-à-vis de la Pologne, le peuple par excellence qui s'est posé en confesseur de la foi catholique contre la double persécution des luthériens de Prusse et des schismatiques de Russie ; le peuple par lequel le patrimoine de la foi a été sauvegardé et agrandi.

La Belgique enfin n'a pas vu sans admiration et reconnaissance la Pologne, à peine reconstituée en nation, opposer à l'invasion du bolchévisme moscovite qui menaçait l'Europe, le bouclier de son héroïsme, renouvelant, en 1920, aux portes de Varsovie, le miracle accompli par Jean Sobieski en 1683, sous les murs de Vienne.

Pour toutes ces raisons, par amour et par reconnaissance, la Belgique serait inférieure à elle-même, infidèle à son tout proche passé du 4 août 1914, si elle ne se rangeait pas délibérément aux côtés de la Pologne pour la consoler de l'hostilité continue et sournoise de ses anciens oppresseurs, autant que de l'indifférence et de la méfiance de ceux qui ignorent l'histoire et qu'aveuglent la passion et l'intérêt.

\* \* \*

Tout cela c'est, en quelque sorte, l'hommage à la Pologne du passé, celui que nous apportions en venant parmi vous.

Mais maintenant, que nous avons parcouru vos villes et vos campagnes, que nous nous sommes mêlés à votre peuple, que nous avons

appris à connaître vos dirigeants et à mieux comprendre vos aspirations, vos besoins, vos qualités ethniques, nous y ajouterons le tribut de notre confiance et de notre admiration sans bornes pour la Pologne que nous entrevoyons dans l'avenir comme devant être pour la civilisation chrétienne et pour le progrès, plus que jamais un foyer lumineux et un rempart invincible.

Et cependant je vois une ombre à ce tableau, oserais-je vous l'avouer en reprenant ce que je disais déjà l'autre jour, dans un splendide langage, ici même, mon vaillant compatriote, le R. P. Rutten, cet infatigable apôtre du mouvement social chrétien.

Polonais et Belges — entre tant de qualités identiques que nous devons inscrire à leur actif — ont ceci de commun, qu'ils versent trop facilement dans les querelles et les âpres divisions de partis.

C'est un grave défaut. Il en est un autre, non moins préjudiciable, qui nous est également commun : le sens trop éveillé de la critique, une sorte de satisfaction à s'amoindrir, une propension à voir plutôt les mauvais côtés, les insuffisances, les faiblesses des gens et des choses, sans en apprécier à leur juste valeur les mérites, les vertus, les chances d'avenir et de succès.

Or, ce qui nous frappe partout ici, je vous en dois le témoignage au nom de mes compatriotes comme au mien, c'est la volonté d'ordre, de discipline, d'entente, l'effort généreux et décidé en vue d'un travail sérieux de reconstitution et d'unification nationales, dont chaque jour nous recueillons des preuves nouvelles.

On m'objectera des exceptions, des heurts, des contradictions, des remous inquiétants. Quel est le peuple qui n'en donne pas le spectacle, en ce moment ?

Mais aussi quel est le peuple qui ayant été, durant cent cinquante ans, écartelé, pressuré, aux prises sans répit avec les assauts sanglants de la force et de la perfide malignité des juristes, s'offrirait encore aux yeux du monde avec autant de vaillance, d'unité, de dignité grave et tranquille qu'en montre la Pologne, au lendemain de sa résurrection ?

La Belgique sort de la cruelle épreuve de la domination allemande qui pesa sur elle si lourdement. Cela dura quatre années seulement ! Combien la moralité et l'honnêteté de notre peuple s'en trouvent atteintes jusque dans ses couches profondes ! Il me serait douloureux de m'étendre sur ce point.

Ce n'est pas pendant quatre années, mais pendant un siècle et demi, que la Pologne a défendu son sol et son âme, sa race et ses croyances contre toutes les formes de la dépravation et de l'écrasement.

Nulle synthèse ne résume mieux l'horrible tragédie de ces cent et cinquante années, que le monument poignant d'évocation et de réalisme emprunté à l'une des artères de votre cité et dont la réduction orne la table de votre Congrès, le *Sursum Corda*, ce Christ écrasé sous le poids de la croix, qui se redresse pour marcher quand même et pour prêcher le salut au monde, de la voix et du geste.

Or, voici que la Pologne, après avoir gravi son calvaire, après avoir été meurtrie à l'instar de la divine victime du Golgotha, s'est redressée et achève de reproduire les trois stades de l'œuvre rédemptrice qu'embrasse la vie de l'Église elle-même.

Nous avons connu la Pologne souffrante ; nous assistons aujourd'hui aux labeurs de la Pologne militante, mais, en même temps, nous entrevoyons déjà l'aube du jour où nous saluerons, dans toute sa force et sa grandeur, la Pologne triomphante reliant la vieille Europe à un Orient régénéré, par elle, dans la foi du Christ.

Ce que fut la Pologne souffrante, nous le savons en Belgique, mais insuffisamment. Ce n'est qu'ici qu'il est donné d'apprendre tout ce qu'elle a vraiment enduré d'atroce martyre, de la part des Russes cherchant à noyer son catholicisme et son nationalisme, dans les massacres et les supplices d'une terreur sanglante, toujours renouvelée ; de la part des Prussiens recourant aux pires brutalités et même au meurtre pour arracher à ses enfants, avec leur langue maternelle, la continuité des traditions ancestrales ; de la part de l'habile bureaucratie de Vienne qui distillait sous le couvert de la modération et d'une apparente autonomie, le poison propre à endormir et à tuer l'âme polonaise.

Je ne me lassais pas d'entendre, ces jours derniers, les récits que me faisait la descendante d'une de ces grandes familles, force et gloire d'un pays comme le vôtre.

Son arrière grand-père et son grand-père sont morts en Sibérie. C'est presque miracle, que son père ait échappé au même sort. Elle me narrait l'admirable épopée de cette aïeule qui s'était faite l'apôtre des bagnes de Sibérie où souffraient et mouraient ses compatriotes, ce qui lui avait valu de la part du peuple polonais reconnaissant, ce joli surnom de « Rose de Sibérie ».

Toute sa vie se passait à suivre les interminables routes sur lesquelles se traînaient vers les exils sibériens, les troupes innombrables d'hommes,

(1) Discours prononcé à l'Assemblée Générale du Congrès des Catholiques de Pologne à Varsovie.

de femmes et d'enfants, victimes de la persécution anti-polonaise et anti-catholique. Elle les devançait et les attendait aux étapes pour les consoler, pour secourir leur indescriptible misère, et pour leur rappeler, dans la splendeur de son inlassable héroïsme et d'une générosité inépuisable, la patrie absente.

Ma pensée reste pleine de ces visions terribles et magnifiques, et mon cœur se gonfle d'admiration et d'amour pour ces martyrs polonais qui ont jalonné de leurs corps crucifiés, les immensités de l'Europe orientale et de l'Asie Russe, pour que ne meure pas en Pologne l'âme si profondément religieuse de son peuple.

Quel est le chrétien auquel l'évocation de ce passé ne montre pas à l'évidence, que la Providence n'a pas sauvé la Pologne d'un tel abîme de douleur pour l'y replonger aussitôt ?

N'est-il pas lumineux, au contraire, que les vertus qui ont fait la force de votre peuple dans la lutte la plus écrasante qui soit, n'ont pas disparu avec elle, mais nous sont garantes de votre triomphe dans les épreuves de la paix et de la liberté, suite inévitable de celles de l'oppression et de la guerre.

Ces vertus sont l'union, l'optimisme, la foi.

\* \* \*

Nous autres Belges, nous devons à la guerre d'avoir réappris la pleine signification de la devise nationale « L'union fait la force » que nos pères ont mise au faite de notre Constitution au lendemain du généreux effort qui les sauva du joug hollandais.

Pour le citoyen chrétien, l'idéal national se résume dans l'union patriotique de tous les hommes de bonne volonté combinée avec le règne pacifique du Christ, divin Sauveur des âmes, ce qui implique le dévouement, le désintéressement, l'esprit de sacrifice. Tout le reste est accessoire.

L'optimisme n'est pas moins nécessaire que l'union, surtout dans les temps troublés où nous vivons. L'espérance chrétienne, forme religieuse de l'optimisme, est, à l'égal de la foi et de la charité, une pierre fondamentale de toute œuvre de restauration nationale durable et féconde.

Ce n'est pas à la Pologne qu'il faut prêcher l'espérance, car l'espérance et la foi ne sont-elles pas la clé de cet exaltant mystère de sa survivance ?

Cette foi, on comprend de quel feu elle anime vos âmes, quand on entend chanter les fidèles dans vos églises. Rien n'évoque mieux votre histoire que ces cantiques tout ensemble religieux et patriotiques, dont j'ai eu la révélation, ces jours-ci, et qui m'ont ému jusqu'au plus profond de moi-même. J'y ai senti vibrer toute la vaillance d'une nation qui a connu des millions de mères acceptant délibérément, de génération en génération, d'élever leurs enfants en vue du combat et du martyre pour le Christ et pour la liberté.

Et je songeais alors : « Nous glorifions les soldats qui, pendant quatre années, ont accepté les privations, les fatigues, les angoisses les mutilations horribles, la mort dans les tranchées et dans les prodigieuses batailles. Que dire pour exprimer autrement que par des larmes d'émotion, le sentiment qui échauffe le cœur de tout chrétien et de tout patriote devant la merveilleuse endurance d'un peuple qui a tenu, sur le front intérieur, sans répit, pendant cent et cinquante années ! »

Or voici qu'enfin l'heure fixée par Dieu a sonné au cadran de votre histoire. Elle a déjoué tous les calculs humains quand se sont effondrés à la fois vos trois oppresseurs.

Qui donc, au camp des Alliés amis de la Pologne, eût osé supposer que la toute-puissante Russie pourrait disparaître de l'échiquier mondial, sans provoquer par sa ruine, la défaite de la France, de l'Angleterre, de la Belgique ?

Cependant ne fallait-il pas que la Russie fût réduite à une complète impuissance, à l'égal de l'Autriche et de la Prusse, pour que le corps morcelé de la Pologne retrouvât son unité et sa force ?

Et vous, le jour où se leva l'aube rayonnante de cette libération attendue à travers tant d'années et tant de larmes, vous avez cru que les portes de l'enfer s'ouvraient pour vous sur les parvis d'une douce et parfaite félicité.

Hélas ! le peuple belge a connu, pendant la guerre, des espoirs semblables et, au jour de la paix, des déceptions pareilles.

Nous avons oublié — vous comme nous — dans notre détresse puis dans notre enchantement, que la sécurité complète et définitive n'appartient pas à la terre, champ de l'éternel combat.

Aussi vous luttez et vous peinez, dans la souffrance et les difficultés qui vous semblent injustes et insupportables.

Notre sort, à nous Belges et Français, n'est guère différent du vôtre, quoi qu'il puisse en paraître à distance.

Ce que nous voyons, en tout cas, très clairement, c'est que la Pologne

a tout ce qu'il faut pour vaincre les dangers du moment et cela peut-être plus rapidement et plus complètement que les autres peuples aux prises avec les mêmes embarras financiers, sociaux et politiques.

C'est que la Pologne a, plus que d'autres nations, la foi qui sauve, foi que fait vivre, dans une page de psychologie profonde, cette œuvre de l'un de vos grands peintres, Szimanowski, dont s'honore le musée de Posnien. On y voit le peuple de Pologne, sans distinction d'âge et de niveau social, confondu dans une même attraction passionnée vers le Dieu Eucharistique, inspirateur et moteur de toutes les puissances de l'âme.

Cette foi, la Pologne l'a sauvée de la coalition meurtrière des hérétiques et des schismatiques. Elle la sauvera des miasmes empoisonnés du matérialisme et du socialisme contemporains. Elle en fera pour l'univers entier un brasier et un flambeau.

C'est grâce à elle, que la Pologne préparera et réalisera les grandes destinées dont nous emportons en Belgique la bonne et réconfortante nouvelle, car d'elles dépendent pour une large part, la paix internationale et le salut des petites nations comme la nôtre.

Chers amis de Pologne, gardez au cœur la certitude qu'elle est proche, l'heure annoncée par la pittoresque légende de vos montagnes, qui veut que les nobles et féaux chevaliers qui dorment là-bas, au Tatras, sous la garde du génie de Giewont, se réveilleront pour combattre et vaincre à nouveau, quand la patrie aura besoin d'être guidée par eux vers les sommets de la liberté et de la gloire reconquises.

VALENTIN BRIFAUT,

Membre de la Chambre des Représentants.



## La prêtresse Achrylis

Ronsard immolait un bouc à Bacchus en docte compagnie par jeu d'humaniste. Si madame de Noailles songeait à le faire un jour, ce serait, il nous semble, avec le plus grand sérieux ; elle entendrait que ces rites la fissent communier aux forces obscures de la vie et si des signes mystérieux ne se manifestaient pas durant la cérémonie, elle en aurait le plus furieux dépit. C'est que son paganisme n'a rien de commun avec le paganisme littéraire de la Renaissance ; les nymphes, les satyres et les chèvre-pieds n'apparaissent point dans ses vers à seule fin de nouer au bord des eaux ou dans les clairières des frises décoratives en l'honneur de Théocrite ou de Virgile ; son paganisme est tragiquement religieux ; il cherche obstinément ses dieux cachés sous les apparences ; plaisirs, joies, douleurs ne sont pas pour elle des frissons d'épiderme ; elle en attend la révélation des paradis perdus ; toute son âme s'y engage et exige d'eux sa part de bonheur infini. S'il fallait peindre d'un mot le génie orageux et ramener à son feu central ce « cœur innombrable », nous dirions qu'il est celui d'une prêtresse de la terre, et chaque fois que nous écoutons cette voix inspirée, l'épigramme de Rhianus nous revient à la mémoire : « la Phrygienne Achrylis, prêtresse de Cybèle, dont les cheveux sacrés ont souvent flotté au milieu des torches de pin, dont la voix terrible a si souvent donné le ton aux clameurs des Galles... ».

Achrylis officie continuellement et sa prière ne cesse jamais :

*Nature au cœur profond sur qui les cieux reposent,  
Nul n'aura comme moi si chaudement aimé  
La lumière des jours et la douceur des choses  
L'eau luisante et la terre où la vie a germé.*

*La forêt, les étangs et les plaines fécondes  
Ont plus touché mes yeux que les regards humains  
Je me suis appuyée à la beauté du monde  
Et j'ai tenu l'odeur des saisons dans mes mains,*



Mais, comme toute adoration qui se trompe d'objet, cet office laisse à l'âme je ne sais quoi d'inquiet et de sauvage, cette prière retombe sur le cœur comme pour l'écraser. Plus Achrylis a voulu étancher sa soif, plus elle s'est trouvée altérée ; plus elle a voulu devenir « innombrable », plus elle s'est sentie seule et gagnée par la Mort inéluctable. C'est cette déception pathétique déjà discernable dans les premiers chants et plus évidente, plus amère et plus désespérée que jamais dans les *Vivants et les Morts* et les *Forces éternelles* que nous voudrions dégager de ce lyrisme dont les puissants sortilèges ne doivent pas nous faire oublier les effets dissolvants au plus haut chef pour l'intelligence comme pour le cœur. Il est certain qu'en dépit de l'imagination populaire qui voit le diable volontiers ridicule et laid, Satan est très séduisant ; c'est la plus haute intelligence créée ; ce n'est point parce qu'il a tourné toute sa lumière au mal qu'elle cesse de l'inspirer ; elle est pareille et elle éclaire sa haine jusqu'en ses plus secrètes profondeurs, comme avant sa chute, elle illuminait son amour. Ainsi les intelligences humaines ; et c'est l'indice le plus grave de l'affaiblissement universel de la raison que cet aveuglement d'esclave sur le génie adoré comme tel, quel que soit l'objet auquel il s'applique. Reconnaissons-le partout où il se manifeste, mais dénions-lui toujours le droit de corrompre ou d'égarer. L'Art aussi peut être une idole.

\* \* \*

« Celui qui trouve sa vie la perd », est-il dit dans l'Évangile.

La prêtresse Achrylis a voulu trouver sa vie et elle l'a perdue. Dès qu'elle s'éveille au jour, Cybèle lui porta et lui conta tous ses charmes ignorés des profanes. *L'Ombre des jours* comme le *Cœur innombrable* laisse dans notre souvenir l'image d'un matin sonore, tout illuminé de rosée, de grillons et de cigales. La prêtresse Achrylis ne chante d'abord que les jardins, l'émerveillement de voir, d'entendre et de respirer dans un paysage d'Ile de France. Attendrissement des soirs, mélancolie des nuits, impatience éblouie des voyages, et de croire « que le bonheur est aux lieux où l'on arrive ». Goûtez comme une enfant gourmande faisait un sorbet, un clair de lune sur Agrigente ou un coucher de soleil sur le lac d'Annecy, et puis rendre les plaisirs impétueux et voraces avec des rapprochements de mots les plus neufs et presque toujours les plus justes, les observateurs superficiels purent croire que c'était là toute la lyre un peu précieuse de cette petite fille comblée par Apollon ; mais c'est qu'ils n'avaient pas prêté d'attention à certains paroxysmes, certains trépignements d'enfant colère qui casse son jouet et s'en va pleurer dans les coins en boudant et en tirant la langue au passant qui la regarde ; ils n'avaient point prêté d'attention à ces yeux dévorants, à cette bouche impatiente devant le gâteau du monde, à cette volonté délibérée de répondre aux grandes personnes chargées de lui en donner sa part : « j'en veux trop ! ». Ces fréquents airs de défi à la morale courante et aux usages établis présageaient des jeux plus dangereux que la chasse aux papillons sur le gazon soleilleux plein de campanules violettes. Les gens d'expérience qui voyaient jadis Alcibiade se promener sur l'Agora suivi de son chien à la queue coupée devaient hausser les épaules devant cette extravagance. Ils ne se doutaient pas que l'ami de Socrate préludait ainsi au maniement des assemblées.

*Les Vivants et les Morts* révélèrent toute cette force autrefois latente sous les grâces de l'Anthologie ; ce n'était plus la langueur puérile de Bittò, après les amourettes de son chevrier, c'était réellement la prêtresse Achrylis qui courait

échevelée de la mer aux montagnes, incendiant l'univers avec sa torche de pin. Elle avait connu l'amour et la mort, et le monde plus immense que le monde visible : l'âme humaine. Aussi la révélation qu'elle en reçoit est-elle plus profonde encore que celle qu'elle a reçue de la création maternelle ; là plus encore elle pressent des vertus cachées, des possibilités illimitées de béatitude, je ne sais quelle gloire et quelle certitude... Mais comment posséder ces joies ? Elle n'aime point les êtres pour eux-mêmes, mais pour l'ivresse qu'elle en prend, pour l'augmentation qu'elle en reçoit. Souvent elle compare ses passions à des bêtes féroces :

*Être un tigre blessé, qui s'allonge et qui saigne  
Dans vos forêts, mon Dieu, peu sûr d'être sauvé...  
J'ai vu trop de repos chez ceux qui vous atteignent ;  
La Sainteté n'est pas de vous avoir trouvé !...*

La paix n'a aucun sens pour elle, ni, par conséquent, la Sainteté. Captive de son tumulte, elle confond l'extase et le délire, l'héroïsme et la fureur, comme elle confond l'insensibilité et le repos, le désir de Dieu et l'inquiétude. Le génie qui l'inspire n'est point le messager des Annonciations. Comment le recevrait-elle puisqu'elle n'a pas encore appris que l'humilité est la racine de la connaissance comme elle est celle de la foi ? Elle tourne le dos au Paradis qu'elle ne cesse de chercher en gémissant et l'Ange qu'elle écoute, c'est celui des ténèbres et de la mort ; elle l'avoue avec une tranquillité blasphématoire :

*L'Ange qui fit rêver (?) Jésus sur la montagne,  
Qui lui montra le monde et tenta mon esprit,  
M'a dans les calmes soirs des verdâtres campagnes  
Tout soupiré et tout appris !*

Pauvre Achrylis, d'être tombée entre les griffes d'un pareil menteur, qu'on ne voie pas là une mystification littéraire à la Baudelaire. C'est exactement transposé dans le plan mystique, consciemment ou inconsciemment, la croyance ingénue de l'auteur des *Vivants et des Morts* ; son dieu suprême c'est l'orgueil ; elle croit toujours au faux éclat de cette idole. Sans doute elle a murmuré un jour :

*L'Orgueil désabusé porte la corde au cou.*

Mais comme elle transforme aisément cette corde en collier d'or avec lequel elle joue et le désabusement en voluptueux ennui !

*Je ne puis l'expliquer, mais votre éclat suprême  
Semble être mon reflet au lac d'un paradis ;  
Un soir je vous ai vu ressembler à moi-même  
Sur la route où mon corps par l'ombre était grandi ;...  
C'est toujours soi qu'on cherche en croyant qu'on s'évade  
On voudrait reposer entre les bras bénis...*

Cependant l'amour humain s'éteint, la créature meurt. La prêtresse Achrylis interroge la seule vie sensible qui lui montre la terre entrebâillée, le cadavre froid, les formes qui s'évanouissent, l'indifférence des vivants, l'impassibilité de la lumière. Quoi donc ? N'est-ce point cela qu'elle a cru aimer ? La Nature, le Soleil, ce ne sont donc point des dieux ? Elle les interroge, insiste, menant sa danse funèbre autour de leurs autels muets, agitant sa torche ; et ses cris solitaires déchirent le vide infini ; alors sa prière veut se faire plus précise ; derrière la porte d'airain de la nuit éternelle, cette épouse qui a laissé sa lampe s'éteindre tombe à genoux et supplie cet Inconnaissable qui l'entoure et lui dérobe son

visage, et qu'elle appelle Dieu. Mais sa prière retombe toujours sur son cœur, car elle ne vient pas pour se donner ; ce n'est point la paix qu'elle demande, mais toujours cet orage et cette frénésie dont elle veut mourir. C'est toujours ce chant du menteur dont elle ne peut se passer :

*Mais s'il fallait connaître encore cette furie,  
Ah ! Seigneur, laisse-moi mourir sur la prairie,  
Près de l'arbre du bien et du mal, dont mes mains  
Dès l'enfance ont cueilli les délices humains.  
Défendez-moi de vous, Seigneur, je vous en prie ;  
Laissez-moi défaillir, et ne m'arrachez pas  
Le perfide serpent qui dort entre mes bras...*

Elle est exaucée. Ce Dieu qu'elle confond presque aussitôt avec son plaisir même, lui laisse son perfide serpent, et les fruits de l'Arbre de Science, et leur âcre tristesse et leur poison monotone.

Son dernier livre, les *Forces éternelles*, est dédié au puissances aveugles de la matière, aux reines féocées du monde déchû qui refuse sa rédemption, à la guerre que vénérât le vieil Héraclite, à la Nature multiforme où s'anéantissaient les vieux brahmanes. Alors que dans *Les Vivants et les Morts*, un très émouvant effort de libération spirituelle parcourait en-dessous tout ce lyrisme imprécatoire, ici, volontairement, le poète se soumet aux sens et à leur empire avec une sorte d'orgueil ; elle aime son enfer et sa torture ; elle ne veut pas sortir des apparences ; elle ne veut pas reconnaître d'autre Dieu que son « perfide serpent » et s'enfièvre à lui rendre un culte désespéré. Piêtresse de la terre, elle était née pour en offrir les prémices au Créateur sur l'autel des Sacrifices. Comme une Hildegarde, une Gertrude, qui pesèrent le Vent et reçurent les révélations du Feu, elle était née pour ordonner le chœu inspiré de la lune et des étoiles, dans les nuits enflammées des Pentecôtes. Comment oublier cette admirable incantation nocturne ?

*Qui, pourrait déchiffrer la nuit silencieuse ?  
Les Nombres sont en elle éclatants et secrets.  
Comme un jour plus subtil, sa blanchâtre veilleuse  
Dispense la clarté jusqu'aux sombres forêts...*

Mais elle a voulu posséder le Feu au lieu de le servir. L'Univers n'est qu'un livre aux signes indéchiffrables, une ivresse trouble et pleine d'énigmes ; tout le monde spirituel s'efface ; elle n'a pas l'idée de la substance, car à ses yeux il n'y a pas d'autre substance qu'elle-même ; et elle s'épuise à l'approcher par des épithètes de plus en plus nombreuses, de plus en plus exaspérées où se peint non pas l'objet contemplé mais sa propre fièvre. C'est ainsi que la nuit devient la « turbulente nuit », parce que le poète n'y voit plus que son tumulte. Parfois cette fureur s'apaise ; le cœur se détend dans une mélancolie solennelle, comme dans cette admirable pièce intitulée *Calme soir*. Elle est au bord de l'invisible. On dirait qu'elle le pressent et que la paix du firmament va descendre.

*C'est un moment d'éternité...*

Mais penché sur son délire, tout occupé à le savourer, le poète ne le dépasse pas et la vision s'efface avant de s'être nommée de son vrai nom...

Le « perfide serpent » la possède toujours.

ROBERT VALLÉRY-RADOT.



## La morale catholique et la société <sup>(1)</sup>

L'homme est supérieur à la nature et il est au moins l'égal d'un autre homme lorsqu'il ne lui est pas supérieur ; donc le précepte moral qui n'a d'autre forme que l'expérience pratique ou la volonté d'un homme n'a aucune valeur impérative ; il n'oblige personne et celui qui est assez fort et assez habile pour agir à l'encontre de ce précepte n'est nullement répréhensible : il est peut-être en train de faire surgir, en la matière, un précepte meilleur !

Voilà pour ce qui est de l'origine même de la loi morale ; pour ce qui en regarde la sanction, si celle-ci réside uniquement dans une peine afflictive infligée par une autorité humaine, il suffit qu'un groupe soit assez fort pour entraver l'action de cette autorité, pour que cette sanction et le précepte auquel elle sert d'appui deviennent injustes ; — et si la sanction se trouve dans le jugement de la conscience, comme il y a des consciences droites et des consciences tortueuses, des consciences éclairées et des consciences obnubilées, puisque le jugement de chacun est la norme de la moralité des actes humains, on aboutit fatalement à la confusion absolue et à l'égalité intrinsèque de la valeur morale du Bien et du Mal.

S'il en est ainsi cependant, s'il est incontestablement vrai que l'homme et la société ne peuvent vivre sainement et se développer normalement sans une loi morale, la nécessité même de cette loi postule son origine transcendante : puisque ni la nature ni l'homme ne peuvent en être les auteurs, elle doit provenir d'un être supérieur à la nature et à l'humanité, c'est-à-dire de Celui à qui l'une et l'autre doivent leur existence : de Dieu.

Nous sommes ainsi logiquement amenés à conclure et à affirmer que Dieu est l'auteur de la loi morale, que la loi morale assigne les limites en dehors desquelles les actes humains cessent d'être moraux, c'est-à-dire conformes à la fin de l'homme, et que, s'il veut assurer son bonheur et sa perfection, l'homme doit renoncer à tout ce qui pourrait l'entraîner au delà de ces limites ; en deçà de ces limites c'est le bonheur, la joie de vivre sans arrière-pensée et sans danger ; au delà de ces limites, c'est la déchéance physique et morale, c'est la ruine, c'est l'amertume du remords et du regret stériles, c'est le malheur.

Voilà en quelques mots la théorie chrétienne du renoncement, qui effraie tellement les « agnostiques » ; elle est tout cela... et elle n'est que cela ! C'est-à-dire qu'elle est tout et elle n'est que ce que tout homme de sens droit et de juste entendement conçoit qu'elle doit être !

Et ainsi comprise dans sa *vérité vraie*, en quoi l'idée du renoncement mérite-t-elle un reproche quelconque ?

En vérité, pour celui qui réfléchit, l'homme peut-il devenir *quelqu'un* autrement que par le renoncement ? Dès l'enfance et plus encore lorsqu'il prend conscience de son être et de ses facultés, il doit dompter, régler, dominer ses instincts, capter les forces intérieures qui sont en lui, les canaliser, les endiguer pour les conduire vers des réalisations utiles à lui et à ses semblables ; il doit lutter contre son goût de plaisir facile, contre son penchant à l'indolence, pour s'adonner corps et âme au travail physique ou intellectuel qui améliorera et ennoblira son être, qui multipliera et fera fructifier ses puissances de réalisation. Cette œuvre considérable d'éducation, de préservation, de progression, d'amélioration qui débute avec le premier âge et ne finit qu'avec la vieillesse avancée, qu'est-elle sinon une lutte continue contre soi-même, un perpétuel renoncement ?

Et peut-on, sans ce renoncement, concevoir un être humain vraiment digne de l'idée élevée et complète que nous nous faisons de *l'Homme* ?

Il n'y a pas d'homme complet, il n'y a pas d'homme généreux, il n'y a pas de grand citoyen, il n'y a ni élévation morale, ni ascension intellectuelle sans renoncement. En d'autres termes, on peut affirmer qu'un homme n'est vraiment grand que dans la mesure où il s'est renoncé à lui-même.

Et ce qui est vrai de l'individu, l'est au même titre de la société ; on ne peut concevoir une société stable et paisible, sans de multiples renoncements des membres du groupe social à l'égard les uns des

(1) Voir la première partie de cette étude dans notre numéro précédent.

autres et aussi à l'égard de l'autorité légitime. Il serait oiseux de s'étendre sur ce point.

Quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, l'homme ne peut rien réaliser sans effort, c'est-à-dire sans déploiement *volontaire* de force physique, intellectuelle ou morale. A la base de ce déploiement, il y a toujours et nécessairement un acte de volonté, une initiation des facultés supérieures de l'homme pour l'amener à réagir contre les penchants de sa nature déchue ; rappelons-nous le vers du poète latin que j'ai cité plus haut : l'homme se rend compte de ce qui est le bien et sait l'apprécier ; mais il est entraîné naturellement vers le mal. Cette réaction, tout le monde le reconnaîtra, ne va pas sans certaines difficultés ; celles-ci s'atténuent par l'exercice qui fortifie l'âme comme l'exercice physique fortifie le corps et lui rend aisés peu à peu des mouvements, des efforts qui ont été fatigants et pénibles au début. Mais il sera toujours vrai que, dans la notion de l'effort moral comme de l'effort physique, il restera toujours un concept de difficulté à vaincre et par conséquent de peine, de souffrance.

Et ce n'est pas avec des phrases que l'on changera cette essence même des choses, que l'on édifiera cette société utopique où tout sera satisfaction, bonheur, joie sans mélange, d'où seront bannies la souffrance, la maladie, la douleur, les peines morales plus douloureuses encore et la mort.

Il n'est pas exact que le christianisme attache au Travail l'idée d'une sorte de damnation, de châtement ; en vérité, le Travail est devenu pour l'homme déchu un moyen de rachat, un instrument de relèvement, de progrès : telle est la véritable théorie chrétienne du travail, telle qu'on la trouve, non pas chez ceux qui l'ont exposée sans l'avoir comprise ou avec l'intention de la dénaturer, mais dans les Livres Saints, dans les Évangiles, dans les enseignements des Papes, des moralistes et des économistes catholiques.

D'après les socialistes, « le Travail, ce travail que nous voyons aujourd'hui dans les chaînes, sera un jour — libéré, grandi — la sainte loi du monde et ne s'accomplira plus dans la souffrance ».

Il ne faut pas attendre le millénaire promis par les socialistes pour que le travail soit la sainte loi du monde. Cette loi fut promulguée par Dieu aux premiers jours de l'humanité et le Christ l'a prêchée et confirmée par son exemple.

Mais lorsqu'ils annoncent que le travail ne s'accomplira plus dans la souffrance, ils font — de la meilleure foi du monde — une promesse fallacieuse.

Remarquons d'abord qu'ils ne s'engagent plus imprudemment, car ils ont soin de dire que ce n'est ni demain, ni dans cent ans, ni dans mille ans que cette heureuse transformation se produira : non, c'est « un jour » ; en sorte que, lorsqu'on leur présentera la traite à payer, ils seront toujours en droit de dire qu'ils n'ont rien promis pour ce moment, que le jour de l'échéance n'est pas encore arrivé.

Et puis, quel est l'homme de bon sens qui croira qu'un jour viendra où sans souffrance, sans renoncement, sans un effort persévérant pour lutter contre ses penchants mauvais, le cantonnier cassera et étendra des cailloux sur la grand'routé brûlée par le soleil, le pêcheur guidera son embarcation sur une mer démontée, le puddleur maniera la fonte en fusion devant un four incandescent, l'industriel et le commerçant conduiront leurs entreprises au sein des difficultés économiques, l'homme d'État guidera la société qui s'est confiée à lui parmi les écueils de la politique intérieure et extérieure, le prêtre sanctifiera les âmes en proie aux excitations de l'aiguillon enfoncé dans leur sein et aux sollicitations du vice dont elles voient l'étalage autour d'elles ?

L'effort que l'homme s'impose dans des vues purement humaines et naturelles restera toujours pénible. Ce qui le rend facile, ce qui rend le sacrifice joyeux, c'est le sentiment que nous avons de vouloir atteindre un but élevé, un but placé plus haut, beaucoup plus haut que notre satisfaction individuelle et immédiate : le bonheur d'autrui, le salut des siens, l'honneur de son nom, la conservation de la gloire de la Patrie, l'avènement du règne de Dieu !

En d'autres termes, il est et il restera toujours impossible à l'homme de transformer l'acte même du travail en une jouissance, c'est-à-dire un acte essentiellement facile et agréable ; jamais, l'homme ne cessera de travailler à la sueur de son front.

Mais ce qui lui est possible, c'est, comme le disait Saint Paul, de « surabonder de joie au milieu de ses souffrances », de trouver, dans un acte qui est une difficulté et même une humiliation, une source de satisfactions élevées et une cause de grandeur morale... Le secret de cette transformation du travail pénible en une cause de bonheur et de joie se trouvera dans les enseignements de l'Évangile et dans la pratique de la morale chrétienne.

Depuis que l'humanité existe, l'homme a cherché d'autres solu-

tions au problème du bonheur : les philosophes grecs et latins déjà l'avaient scruté dans toutes ses profondeurs, à telles enseignes que l'on ne peut trouver chez eux des temps modernes et actuels rien de ce que l'on ne rencontre déjà chez eux. Tous ces efforts ont été vains et cependant l'on peut dire qu'ils ont atteint, dans ce domaine, les dernières limites de la puissance, de la raison et de la pensée humaine.

Hier comme aujourd'hui, la seule réponse satisfaisante est celle qu'annonçait jadis à l'humanité l'avènement du Christ, la naissance de l'enfant-Dieu dans une pauvre étable abandonnée, tandis que les envoyés du Seigneur en faisaient part à d'humbles bergers en chantant cet hymne de consolation et d'espérance joyeuse : « Gloire à Dieu dans les cieux et, sur la terre, paix aux hommes de bonne volonté ! »

MAURICE DAMOISEAUX.  
Gouverneur du Hainaut.



## La question rhénane et les Rhénans

(Suite)

L'impression d'ensemble qui se dégage d'une enquête impartiale, est qu'il existe à l'état latent, dans la population Rhénane, un sentiment d'hostilité profonde à l'égard des Prussiens, appelés dédaigneusement *ceux de l'autre côté de l'Elbe*, les « Ost-Elbier ». On rend justice à l'œuvre de Berlin dans le domaine de l'administration et de la législation sociale dont l'Allemagne peut être légitimement fière, mais d'autres considérations l'emportent sur celle-là.

L'un des plus grands malheurs de l'histoire européenne a été la défaite de Varus dans les forêts de Westphalie (1), qui, en empêchant les Romains d'apporter leur civilisation au delà de l'Elbe, a dressé sur ses deux rives, d'inconciliables antinomies dont César déjà apercevait le péril : « Si on les laisse faire, les Germains prendront l'habitude de passer le Rhin, leur multitude viendra en Gaule et ce sera un danger pour le peuple romain. Je ne crois pas qu'il soit possible de modérer l'appétit de ces hommes sauvages et barbares ».

Il suffit de parcourir la liste des villes Rhénanes pour y relever le souvenir de la civilisation latine dont elles furent l'un des fleurons : Cologne (Colonia Agrippina), Neuss (Novesium), Trèves (Colonia Trajana), Clèves (Arenacum), Aix-la-Chapelle (Aquae Grani), Coblenze (Confluentia), etc.

« C'est de Cologne que partait la route qui, après avoir franchi la Meuse à Maestricht, passait par Tongres, puis, côtoyant à travers la forêt Charbonnière, les cours de la Meuse et de la Sambre, atteignait l'Escaut à Cambrai, d'où elle se prolongeait au Nord-Ouest vers Boulogne et au Sud-Ouest vers Soissons et Reims. Cette route était l'artère par où la vie romaine, si active sur les bord du Rhin, se répandait dans l'intérieur de la seconde Belgique et l'on trouve encore en grand nombre, le long de son parcours, dans le Namurois, le Hainaut et l'Artois, des substructions de villas et des dépôts de monnaies romaines.

» Ce tracé suit assez régulièrement, la frontière linguistique qui sépare de nos jours, la région Wallonne de la région Flamande. Mais au III<sup>e</sup> siècle, le voyageur qui suivait la chaussée de Cologne à Boulogne, ne rencontrait à droite et à gauche de

(1) La remarque a été faite par M. René Pinon, dans une Conférence donnée à Namur, le 27 janvier 1921. Voir *Revue Générale*, n° du 15 février 1921.

celle-ci, que des populations de mêmes mœurs et de même langue... C'est bien certainement, de Cologne et de Trèves que vinrent les premiers chrétiens des bords de la Meuse et de l'Escaut » (1).

Il serait intéressant de dresser la liste des noms de familles belges et rhénanes qui montreraient la permanence des relations occidentales entretenues par ces populations. Je ne citerai que quelques exemples : les Mérode (Merode près de Duren) Croy (Dulmen), Antoing (souche de la Maison de Clèves et de Gueldre), Altena (dans le Roer), Arenberg (Régences de Trèves et de Coblenz), Limbourg-Stirum (Oberstein dans l'Eifel), Stolberg (Rochefort), Linange (Palatinat), Aspremont-Linden (Reickheim), Briey (tréfoncier en 1545, du Grand Chapitre Métropolitain de Trèves (2), etc., etc.

Aujourd'hui encore, on retrouve à Cologne et à Aix-la-Chapelle, bien des noms de la bourgeoisie Liégeoise et Ver-viétoise.

Cet atavisme latin crée entre Rhénans et Prussiens, une opposition de mentalité que tous deux ressentent. La Prusse est un soldat campé sur le Rhin et on ne devrait point perdre de vue qu'elle n'a accepté d'y planter son pavillon que faute de mieux et en s'engageant à y renoncer moyennant compensations. Le Prince de Hardenberg, en effet, en agréant, au nom du roi de Prusse, la solution du Congrès de Vienne, déclara que « le Roi ne se charge des pays qu'on lui offre sur la rive gauche du Rhin, que pour le bien général et serait prêt à y renoncer si on voulait lui donner toute la Saxe » (3).

La Prusse a toujours considéré la rive gauche du Rhin comme une colonie à exploiter à son profit, depuis les temps lointains du Traité de Verdun où le roi de Germanie se faisait adjuger les districts de Mayence, de Worms, et de Spire « à cause de l'abondance de leur vin, *propter vini copiam!* ».

La crainte très justifiée de servir de champ de bataille dans la prochaine guerre, comme la foi catholique qui anime son âme et le sang latin qui coule dans ses veines, contribuent à séparer ce pays d'air et de soleil, chanté par Michelet, de la vie pesante et renfermée qui est le propre de l'Allemagne du Nord.

Une citation suffira pour montrer la réalité de cette opposition. Je l'emprunte, non pas à un organe séparatiste mais à un journal resté fidèle au Reich et très modéré, le *Rheinischer Herold* (4).

Dans un article consacré à l'œuvre d'Ernst-Moritz Arndt qui, au lendemain du Congrès de Vienne, avait dénoncé « l'instinct de vol » propre à la Prusse, l'auteur cite le passage suivant de cet écrivain :

« Si jamais il y a eu quelque chose de commun entre le Nord et le Sud, la Monarchie prussienne a réussi à l'effacer complètement... La Maison de Brandebourg, les aigles prussiennes doivent dominer même au prix de la souffrance et de la mort de millions d'hommes. Et cependant, c'est du Sud et du centre de la Germanie, que proviennent l'Art allemand et toute

création noble et belle. Vas en Souabe et sur le Rhin, c'est là que tu trouveras les noms des plus grands génies allemands. Bien des petites villes y ont donné autant de génies que tout le sable des Marches de l'Est. C'est que le génie artistique demande pour s'épanouir, la gaieté et la bonhomie ».

Le *Rheinischer Herold* ajoute ces commentaires non moins caractéristiques que le texte cité :

« Si Ernst Moritz Arndt vivait de nos jours, il pourrait voir la façon dont l'idée allemande est profanée par la Prusse. Aujourd'hui encore, l'instinct du vol la guide. Elle voudrait profiter de l'occasion de la défaite pour mettre le Reich tout entier sous son joug. Des milliers de plumes sont mises en branle pour célébrer les mérites de la Prusse envers le Reich et l'argent coule à flots au service de cette idée ».

\* \* \*

Plus significatives peut-être encore sont les discussions auxquelles donna lieu la Constitution de Weimar. On sait que l'article 18 de la Constitution du 11 août 1919, reconnaît, à partir du 18 août 1921, le droit des populations allemandes d'exiger par plébiscite, une loi créant de nouveaux États au sein du Reich ou modifiant les frontières des États existants. Une loi de ce genre a été votée le 30 avril 1920, pour rattacher à la Bavière, la république de Cobourg. D'autre part, la fusion de plusieurs petites principautés a donné naissance à l'État de Thuringe. Il est hautement intéressant, à trois ans de distance, de chercher dans les discussions préparatoires, l'origine et la portée précise du texte inséré dans la Constitution.

Au mois de novembre 1918, un très puissant mouvement particulariste se dessina dans toute l'Allemagne : réveil des autonomies séculaires, rancune contre la Prusse accusée d'être la cause de la guerre ou, plus simplement, espoir d'éluider certaines charges du Traité de Versailles par des accords particuliers.

Au nom des pays Rhénans, Trimborn, chef du Centre et député de Cologne et d'Aix-la-Chapelle, expose à la Constituante, que la Prusse est le produit artificiel d'une politique dynastique et un agrégat de races diverses, car il n'y a pas de nation prussienne. Il réclame la création d'une république de l'Ouest, comprenant la province du Rhin, une partie de la Westphalie et les territoires d'Oldenbourg et de Brême.

Les protestations des représentants du Hanovre, rappelant les violences dont leur pays fut victime en 1866, font écho à celles de Trimborn, de même que celles des petits États du Centre de l'Allemagne qui, pour former le pays de Thuringe, réclament la région de Erfurt en territoire prussien.

Ces tendances se reflètent dans le Mémoire rédigé par le sous-secrétaire d'État Preuss, chargé de rédiger le projet de Constitution. Il insiste lui aussi — et le fait mérite d'être souligné — sur le fait que la Prusse n'est pas une nation mais constitue une formation artificielle due aux hasards de la politique d'une maison régnante (achats, mariages, conquêtes), et constate que l'État prussien ne forme un tout organique ni sous le rapport économique, ni sous le rapport de la culture ; c'est un édifice de fortune.

La pensée de Preuss n'est du reste, nullement, de disloquer le Reich, mais au contraire, d'en accentuer l'unité en répartissant les territoires par portions égales. Qu'une unité étatique incomplète de 40 millions de Prussiens coexiste à côté d'une unité étatique plus complète de 70 millions d'Allemands, lui apparaît comme contraire à la nature ; c'est un contre sens politique.

(1) PIRENNE, *Histoire de Belgique*, 2<sup>e</sup> édition, t. I, pp. 4, 5 et 6.

(2) C'est ce qui résulte des pièces conservées aux Archives du Ministère des Affaires Étrangères à Bruxelles (Quartiers Généalogiques et preuves, t. II, n<sup>o</sup> 76), attestant, à l'occasion de cette nomination, la filiation Briey, Vignacourt, Caylus, Haussonville, Lalaing, Berbanson, Joyeuse et la descendance des comtes et ducs de Bar qui signent, en qualité de frères des comtes de Briey, une constitution de dot à Dame Ermesinde de Briey en l'an 1189.

(3) KLUBER, *Acte des Wiener Congresses*, VII, 96. Cité par BAN-NING, *Histoire territoriale de la rive gauche du Rhin*. « Revue générale », 15 février 1921.

(4) N<sup>o</sup> du 8 décembre 1921.

A ces arguments, les défenseurs de la Prusse ripostent que leur pays est prêt à se sacrifier, une fois encore, à la grandeur de l'Empire, mais à la condition que les autres États en fassent autant, et ils ajoutent qu'en tout cas, il faut empêcher la création immédiate d'un État Rhénan, qui serait considéré par l'étranger, comme une première étape vers l'indépendance complète ; il importe de « maintenir l'unité de front contre l'impérialisme français ».

C'est dans ces conditions que la Prusse parvint à faire voter par 169 voix contre 71 et 10 abstentions, le texte analysé plus haut et qui pour deux années, expirant le 12 août 1921, la mettait à l'abri de tout morcellement (1).

Ces discussions font ressortir, presque autant que la fragilité de l'État Prussien, celle de l'Empire Germanique lui-même. Ce ministre allemand constatant dans une pièce officielle que la Prusse n'est pas une nation mais un édifice de fortune et proposant de démembrer le Reich pour en rapprocher les morceaux sur un pied d'égalité, rappelle étrangement l'attitude du roi de Prusse en 1848, qui proposait de fondre son royaume dans un Empire d'Allemagne, à condition d'en être le chef. Les difficultés demeurent les mêmes. Le comte de Briey écrivait de Francfort, le 28 avril 1848 :

« Comment fractionner pacifiquement et à l'amiable des États qui forment depuis longtemps, des nationalités distinctes avec leur histoire, leurs grands hommes, leurs vicissitudes et même leurs revers ? Là est le problème et il semble à peu près insoluble.

» Les Bavaois ne s'y prêteront pas avec plus de complaisance que les Autrichiens et il n'est rien moins que sûr qu'il puisse se trouver un parlement prussien disposé à se suicider, quand même ce suicide assurerait à la famille des Hohenzollern une suprématie incontestée. »

Et il concluait par cette vision d'avenir :

« Ce mouvement des esprits soulevés pour arriver à la réunion des tribus et à la fraternité des races, pourrait, en définitive, conduire à un fractionnement plus multiplié et plus tranché, même sans tenir compte des tendances politiques qui, elles aussi, séparent profondément le Sud-Ouest du Nord de l'Empire, aussi bien que les exigences des intérêts matériels ».

Quelques années plus tard, l'Autriche-Hongrie sortait de la Confédération Germanique qui se dissolvait.

En dépit des apparences, les mêmes causes tendent toujours à produire les mêmes effets. L'Allemagne n'a jamais senti, à l'égal de la France, l'influence centralisatrice du Droit Romain introduit chez ses voisins par les légistes de la Renaissance et la main de fer de Richelieu. Le prestige des victoires de 1870 a pu réunir autour de la Prusse, des morceaux disparates ; les désillusions de la guerre de 1914 ont ébranlé le fragile ciment qui les rattachait. Les pierres restent superposées et l'édifice debout ; elles ne sont plus unies et un coup de vent abattrait la maison.

\* \* \*

Est-ce à dire qu'il faut s'attendre à voir les Pays Rhénans, en un brusque soubresaut, secouer la domination prussienne et se séparer du Reich ? Telle n'est pas mon impression.

Le Rhénan déteste le Prussien par opposition de race, de religion et de caractère, mais cette antipathie trouve une contrepartie dans la crainte, chez ces populations dociles et

quelque peu passives dont une perpétuelle domination étrangère a anémié les nerfs.

« Nous autres, nous n'avons pas d'esprit national », disait avec mélancolie, un prêtre des environs de Coblenz. La phrase, bien qu'exagérée, contient une âme de vérité. La terreur de la police prussienne plane au carrefour de toutes les rues !

Cette apathie comme cette crainte, ont pour conséquence naturelle d'écartier de toute entreprise hasardeuse, les personnalités de premier plan qui, en cas d'insuccès, risqueraient d'y perdre leur situation et leur abstention, officielle tout au moins, enlève une grande partie de sa force au mouvement séparatiste dirigé par des éléments courageux qui n'ont pas à craindre une aventure. Le fait qu'un homme comme Joseph Smeets, qui a pour lui son audace plutôt que sa position personnelle, soit parvenu à réunir à Bonn, 500 délégués représentant les diverses activités sociales et économiques, est d'ailleurs le meilleur indice de la vitalité du sentiment anti-prussien de la population. Celle-ci est, dans son ensemble, profondément conservatrice et, au lendemain de l'armistice, l'appréhension d'une Révolution socialiste à Berlin et d'un nouveau « Kulturkampf » eût, peut-être, pu la soulever tout entière contre le « Reich », mais au moment où la tentative du Dr Dorten fut déclenchée, ces craintes étaient dissipées et la publication des conditions du Traité de Versailles, englobant tout le territoire de l'Empire dans une même vindicte, apportait au contraire à l'unité germanique, le plus précieux adjuvant. Jamais, mouvement populaire ne fut plus malencontreusement dirigé !

Le caractère des Rhénans les prédispose à subir la forte discipline des partis qui correspondent aux trois fractions politiques belges et sont élus, comme en Belgique, à la Représentation Proportionnelle avec toutes les complications de l'« apparentement » des listes. Si le « Centre » prenait la tête du mouvement séparatiste, il serait réalisé le lendemain et les discours de Trimborn à Weimar, semblent indiquer qu'il y a songé, mais la situation n'est plus la même aujourd'hui. Elle pourrait se modifier de nouveau, si dans les régions du Sud et de l'Ouest de l'Allemagne qui forment le bastion du parti catholique, les Alliés se montraient hardiment favorables à la restauration des dynasties locales, demeurées profondément populaires.

Si un jour, dégagée de l'administration et de la police prussiennes, la catholique Rhénanie qui mérita jadis le nom de « Rue des Prêtres », tend librement à la catholique Belgique, qui lui doit sa foi, une main loyale, elle ne sera pas repoussée. De leur côté, les hommes d'État responsables de la politique européenne, ne peuvent négliger les tendances séculaires à un rapprochement belgo-rhénan qui répondent à un passé commun de gloire et se sont manifestées à nouveau, au cours du dernier siècle, en 1815, 1830 et 1848.

L'avenir des peuples se lit dans leur passé.

Comte R. DE BRIEY.



*Nous prions une fois de plus nos abonnés qui recevraient irrégulièrement la REVUE de réclamer au Bureau de poste qui les dessert et de nous aviser.*



(1) On trouvera une analyse complète de ces délibérations dans l'ouvrage de M. RENÉ BRUNET : *La Constitution Allemande*. Paris, Payot, 1921., pp. 62 et suiv.

## A propos du II<sup>me</sup> Congrès International Féminin Ouvrier <sup>(1)</sup>

Il faut admettre que beaucoup de questions d'ordre professionnel et syndical doivent être traitées en relation avec des questions d'ordre plus général comme celles, par exemple, de la politique nationale et internationale, et qu'entre toutes les activités sociales la coopération est nécessaire.

C'est une remarque d'ailleurs que nous avons pu faire au sujet du Congrès : les femmes qui y participaient avaient conscience d'un ordre social à réaliser et cherchaient à y situer leur action professionnelle et syndicale. Leur attention était attirée sur les causes générales ; elles se rendaient compte dans une certaine mesure de la connexité des problèmes et avaient dans leur plan d'action des vues d'ensemble. Conceptions confuses, sans doute, chez la plupart acquises moins par l'étude et la réflexion, que par l'influence des doctrines, des programmes, du mouvement international social qu'elles suivent, sans y assumer encore de rôles directs.

Madame Cassartelli, déléguée italienne socialiste, au cours d'une discussion au sujet du redressement des griefs des ouvriers agricoles, semble avoir bien caractérisé l'allure de ce Congrès de femmes : « Nous n'avons pas, disait-elle, proposé des résolutions qui soient bien révolutionnaires, et si nous avons fait de la description qui est vraiment quelquefois lyrique, c'est qu'il y a justement là-dedans tant de souffrances et de douleurs » (2).

Par là elle en indiquait le caractère féminin, fait de sentiment et de réalisme, du besoin chez la femme d'agir en vue d'un idéal et de réaliser ce que son cœur souhaite. De là des résolutions souvent plus radicales que chez l'homme, parfois des solutions simplistes et toujours la recherche du moyen pratique de réalisation. Si les solutions furent parfois radicales, en théorie, elles restèrent donc généralement pratiques dans leurs applications immédiates. L'esprit anglo-saxon qui fut l'inspiration du Congrès y veillait d'ailleurs et la présidente, Mrs Robyns le déclarait dans son discours d'ouverture : « Les femmes ne sont pas des théoriciennes. Nous ne pouvons pas nourrir et habiller et loger les enfants, nous ne pouvons pas tenir la maison chaude et propre à l'aide des théories... Que le monde ouvrier féminin ramène le monde à la réalité des choses ».

D'autre part, les nouveaux pays issus des révolutions se sont trouvés devant des difficultés qu'ils n'avaient pas entrevues, il y a deux ans, au moment de leur constitution, dans leur fièvre de liberté et de rénovation sociale, et leurs déléguées à Genève se montrèrent beaucoup moins radicales que ne l'avaient été leurs déléguées à Washington. Enfin les déléguées des pays latins étaient quelque peu préservées des exagérations de leur idéologie par les circonstances que traverse leur syndicalisme : les Françaises de tendances réformistes avouaient vivre des heures de lutte atroce avec les communistes ; et les syndicats italiens venaient de se séparer de Moscou pour rentrer à l'Internationale d'Amsterdam.

La fondation des Congrès internationaux féminins ouvriers ne fut pas sans susciter des défiances chez les dirigeants masculins du mouvement syndical. Gompers à qui nous demandions le nombre de femmes affiliées à l'American Federation of Labor, affectait de ne rien savoir, « il n'y a, disait-il, pour nous ni hommes ni femmes ; il n'y a que des travailleurs ». Certains dignitaires de l'Internationale d'Amsterdam, taxaient avec mépris sinon avec défiance, le Congrès féminin ouvrier de Congrès féministe. Les déléguées des pays centraux refusaient de participer au Congrès en donnant comme raison principale que l'organisation internationale fondée par les hommes suffisait à représenter les intérêts des femmes ouvrières comme ceux des hommes. Et, comme parmi les déléguées des nations représentées au Congrès un assez

grand nombre avait dû lutter pour obtenir l'assentiment des chefs de leurs groupements, il fallut toute la ténacité et l'indépendance des Américaines qui ont conquis de haute lutte leur représentation dans la direction des fédérations syndicales et qui ont groupé toutes les syndiquées dans une fédération féminine (Women's Trade Union League) ; il fallut la compétence incontestable des Anglaises et les services rendus par elles et par leurs organisations féminines aux Trade's Unions et au Labour Party, pour constituer et maintenir les Congrès féminins ouvriers et la Fédération internationale des Travailleuses.

Voici comment Mrs Philipps explique la raison d'être d'une internationale féminine ouvrière :

« Il existe d'autres associations ouvrières, unissant les travailleurs des différents métiers, par exemple, les mineurs, les employés des postes et télégraphes, les ouvriers du transport ont créé leur association propre afin de traiter des problèmes qui les concernent spécialement. De même, la Commission vous propose de former une association spéciale des travailleuses féminines, les femmes ayant des problèmes qui leur sont propres et qu'elles ne peuvent résoudre qu'entre elles ».

On se méprendrait cependant en considérant la constitution de cette Internationale féminine comme un mouvement séparatiste, ni même comme un mouvement féministe tendant à une lutte de sexes.

Non, les promotrices s'en défendent, sincèrement, croyons-nous, en disant que ce qu'elles demandent c'est le représentation des intérêts féminins et leur part de travail dans la reconstruction sociale. Il faut, disent-elles, éveiller chez la femme dans le monde entier, le sentiment de ses responsabilités, et c'est pourquoi, elle désire collaborer librement avec l'homme.

Dans ce but de collaboration entre tous les travailleurs, hommes et femmes, la Fédération internationale des Travailleuses, déclare chercher à développer d'abord l'organisation syndicale des femmes, non pas en créant un mouvement nouveau, mais en les faisant entrer toujours plus nombreuses dans les syndicats déjà existants. Tous les syndicats comprennent des femmes parmi leurs membres et les affilient à la Fédération des Travailleuses.

Toutefois, la Fédération sera composée, non seulement des femmes actuellement syndiquées, mais aussi des femmes qui ne le sont plus, par le fait qu'elles ont abandonné le travail depuis leur mariage. La Fédération internationale des Travailleuses est donc une association, non pas seulement de femmes syndiquées, mais de femmes de la classe ouvrière, et la rapporteuse de la Commission insiste sur ce point en disant « qu'il ne faut pas oublier que les épouses des maris syndiqués sont tout aussi importantes qu'eux ; il nous faut, dit-elle, atteindre toutes les femmes, celles qui travaillent, comme celles qui sont mères et épouses ».

La Fédération de tous les groupements de femmes de la classe ouvrière suppose en conséquence l'admission non seulement des groupements à caractère économique, comme les syndicats et les coopératives, mais aussi les associations à caractère politique. C'est le point de vue des « Women's Workers » de la Grande-Bretagne, point de vue partagé par plusieurs syndicats importants des États-Unis qui envient beaucoup l'organisation du Labor Party. Les ouvrières anglo-saxonnes visent à une action ouvrière complète, visant la production et la consommation, et se poursuivant sur le terrain politique.

La question de cette affiliation de groupes divers avait été déjà débattue lors du premier Congrès à Washington ; elle avait fait l'objet d'un échange de correspondances entre le bureau et les déléguées pendant les deux dernières années. Les syndicats du continent européen y firent d'abord quelques objections — ils savent ce que les divisions politiques leur coûtent — mais l'importance et la ténacité du groupe anglais finirent par triompher et il est même certain que sur le terrain national, l'exemple anglais sera suivi par les travailleuses des autres pays.

La Constitution de la Fédération internationale des Travailleuses déclare n'admettre que les groupements ayant le même but et travaillant dans le même esprit que la Fédération internationale syndicale d'Amsterdam.

Nous reviendrons dans un prochain article sur la protestation des ouvrières chrétiennes à ce sujet et nous établirons les principes qui, sans s'opposer à une certaine collaboration pour des buts communs à atteindre laissent subsister en présence l'une de l'autre, l'Internationale des Ouvrières chrétiennes et la Fédération internationale des Travailleuses qui devient désormais : la Fédération internationale des Travailleuses... d'Amsterdam !

(1) Le premier Congrès eut lieu à Washington, en octobre 1919, le deuxième se tint à Genève, en octobre dernier. Les pages qu'on va lire sont extraites d'une longue étude qui paraîtra dans le prochain numéro de *La Femme Belge*. Mademoiselle Cappe, qui représenta à Genève les organisations féminines chrétiennes de Belgique, y analyse en détail les travaux du Congrès. Nous ne saurions assez recommander *La Femme Belge* à quiconque s'intéresse aux questions féminines en Belgique.

(2) Compte-rendu sténographique de la séance du lundi 24 octobre.

## Godefroid Kurth <sup>(1)</sup>

Ardent patriote, Kurth fut aussi un fervent catholique. Et si élevé que fût son patriotisme, au-dessus plane, nullement pour le contrarier, nullement pour l'asservir ou l'affaiblir, mais bien plutôt pour l'éclairer, l'élargir et le fortifier, au-dessus plane la religion du chrétien.

Car quelle a été la fin supérieure de son labeur scientifique et de son action sociale ? Servir Dieu comme le laissent entendre les premières paroles que voici de son *Décatalogue du poète* :

« Dieu seul sera le but et la loi de ton art :  
Rien en dehors de lui ne mérite un regard. »

La plupart de ses écrits portent en tout ou en partie sur des questions d'histoire ecclésiastique et même les plus profanes sont marqués d'un caractère religieux : ils portent l'empreinte de ses aspirations surnaturelles.

Nombreuses sont les pages, nombreuses sont les études où Kurth s'est élevé avec force contre le préjugé vieillot et suranné de l'opposition entre la science et la foi et où il a relevé avec vigueur les attaques historiques contre l'Église. Peu d'hommes ont autant que lui polémique sur des sujets d'histoire religieuse. Nombreuses aussi sont les pages, nombreuses sont les études où il a vaillamment lutté pour purger l'histoire de la pullulence des légendes soi-disant pieuses : heureux d'en enrichir le domaine de l'histoire littéraire et de laisser contempler, dans toute sa réalité, la simple vérité des faits souvent plus belle et plus instructive que la légende (2), ainsi que l'a fort bien rappelé M. Goyau (3).

Mais avant tout, dans ses esquisses comme dans ses grands ouvrages, c'est le rôle positif, c'est l'influence salutaire, c'est l'action divine de l'Église qu'il a voulu mettre en relief (4). Lui, simple laïc, en plein rationalisme, en plein matérialisme du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle et des quinze premières années du XX<sup>e</sup>, il fut un véritable Père de l'Église ; il évoque le souvenir des anciens défenseurs de la foi, particulièrement de saint Athanase luttant pour la divinité du Christ, particulièrement aussi celui de saint Augustin expliquant les destinées du monde à travers les siècles par la lutte entre le bien et le mal et par l'action souveraine de Dieu, encore cependant que l'homme jouisse de la liberté.

Dès sa thèse doctorale sur *Caton l'ancien* et toujours depuis lors jusqu'à son dernier souffle, il se montre dans sa conception de l'histoire un idéaliste chrétien. Dans ses grands ouvrages, sans cesse il s'applique à mettre en lumière le gouvernement suprême du monde par la Providence ; mais n'allez pas croire qu'il s'agisse, comme chez Laurent, de la Providence des déistes : Kurth place l'histoire dans l'ordre surnaturel, c'est

le Dieu des chrétiens qui conduit le monde, et, pour le conduire, a comme instrument visible l'Église du Christ et dans l'Église la Papauté. Ainsi Kurth envisage du point de vue de la raison et de la foi l'histoire des peuples modernes et surtout du peuple franc, qu'il aime passionnément, il recherche quels ont été à l'égard de ces peuples et de son Église les dessins de Dieu et comment l'Église et ces peuples ont concouru à la réalisation du plan divin. De là une succession de brillants tableaux et de considérations élevées. L'Église est immuable dans ses dogmes et sa morale, mais elle a une merveilleuse puissance d'adaptation aux contingences nouvelles, pour réaliser, à travers tous les changements, son éternelle mission. C'est l'idée fondamentale de *L'Église aux tournants de l'histoire*, mais elle se retrouve dans tous ses grands ouvrages de synthèse, particulièrement dans le chef-d'œuvre de l'auteur, *Clovis*, aussi bien que dans son excellent ouvrage de 1886, *Les origines de la civilisation moderne* et dans ses belles Vies de *Sainte Clotilde* et de *Saint Boniface*.

Toutefois, dans ces œuvres-ci, comme dans la plupart de ses travaux d'histoire religieuse, ce qu'il met surtout en relief ce n'est pas tant la puissance d'adaptation que la vigueur et la fécondité divines du génie civilisateur de l'Église catholique (1).

Et de fait, dans l'histoire, Kurth a certes vu le rôle de l'antiquité, particulièrement celui de l'Empire romain, il a certes vu aussi et davantage encore celui des peuples germaniques, mais il a surtout vu celui de l'Église éclairée et soutenue par la Providence. « C'est l'Église catholique, dit-il, qui crée les civilisations » (2).

A cette action de l'Église, Kurth reconnaît l'action divine, il la montre, il la voit : telle est l'intensité de sa pensée et de son sentiment qu'il n'est plus un simple croyant : il est un voyant.

\* \* \*

Estimé pour ses vertus sociales, Kurth s'est distingué non moins, sinon plus, par ses vertus domestiques. Beaucoup plus encore que l'éclat de son talent et le retentissement de son zèle scientifique, patriotique et social, la noblesse et l'intégrité de ses mœurs, la distinction et la dignité de sa vie privée l'unirent de plus en plus intimement et le rendirent de jour en jour plus cher à la digne compagne dont le cœur avait parlé à son propre cœur dans un bourg luxembourgeois au cours de ses promenades dans les Ardennes chéries. Leur foyer n'a pas connu le sourire de l'enfant, mais leur affection mutuelle en a été d'autant plus intense. C'est à Éva qu'il songeait en écrivant le roman *Jeanne ou la loi de malheur*. C'est à sa chère Éva qu'il dédie son premier chef-d'œuvre : *Les origines de la civilisation moderne*. Il aurait fallu voir avec quelle angoisse et quelle tendresse Kurth veillait sur son Éva aux jours où la maladie l'a visitée. Détail édifiant : en 1879, à l'époque de la Pentecôte, sa bien-aimée épouse avait été atteinte de maladie à Florence, au cours d'un voyage en Italie. En reconnaissance de sa guérison, Kurth se fit un devoir dans la suite de se confesser et de communier chaque année à cette même date de la Pentecôte et, la veille, il ne manquait jamais de jeûner. Et sa chère Éva lui a rendu largement son amour. Ainsi, lui qui a tant admiré et aimé le Dante, il a eu le bonheur que rêvait celui-ci, de rencontrer en elle une vraie Béatrice.

Intelligence d'élite et très cultivée, éprise des qualités de son mari, passionnée pour sa réputation, Éva s'est identifiée avec lui ; elle lui apporte un concours inappréciable : elle fait

(1) Ces pages sont extraites d'un petit livre qui paraîtra ces jours-ci et qui réunit deux conférences prononcées l'une à Bruxelles au Cercle Saint-Capistran, l'autre à Rome à l'Institut historique belge. Nous recommandons vivement à nos lecteurs ces « deux éloges... destinés à glorifier la mémoire du grand chrétien, du noble patriote et de l'illustre historien que fut Godefroid Kurth ». (S'adresser à « La Lecture au foyer », 34, rue de Stassart.)

(2) Cfr. G. KURTH, *Sainte Clotilde*, 11<sup>e</sup> édit., p. 159 sq. Paris, 1918.

(3) *Art. cité*, l. c., p. 381.

(4) Les quelques idées émises ici sur la conception chrétienne de l'histoire par G. Kurth ont été, depuis, développées dans la II<sup>e</sup> Conférence.

(1) Voir les *Annexes*, n<sup>os</sup> 1-22.

(2) *Sitting Bull*, dans la *Revue générale*, 1879, t. XXIX, p. 589.

sien son idéal et siennes ses aspirations ; elle l'enveloppe d'une admiration et d'une tendresse qui doublent ses forces ; elle encourage et parfois stimule ses entreprises ; elle est la confidente de ses rêves scientifiques, sociaux, religieux ; de mille manières, elle l'aide dans l'exécution de ses vastes travaux ; elle partage ses angoisses et ses peines, elle le soutient dans les moments d'affaissement et de découragement ; elle jouit avec lui, dans une discrète intimité, de ses succès et de ses triomphes. En un mot, elle est son alliée la plus précieuse pour ses travaux et pour son apostolat ; elle est l'ange tutélaire de son incomparable activité et de sa féconde existence. Et aujourd'hui, qu'elle a la douleur de lui survivre, elle continue, en attendant l'éternelle réunion, la publication de ses travaux et veille avec une sollicitude éclairée sur la gloire immaculée qu'il s'est acquise ici-bas en sa société.

Ainsi dans la douce paix de la vie conjugale s'est gracieusement achevée et s'est suavement embellie, chez Godefroid Kurth, l'admirable harmonie de toute sa vie scientifique et sociale avec ses principes et ses aspirations de chrétien et de patriote.

ALFRED CAUCHIE,

Professeur à l'Université de Louvain,  
Directeur à l'Institut Historique Belge à Rome.



M. Edg. Janssens nous a envoyé une réponse à l'article du P. Fallon. Nous la publierons dans notre prochain numéro. Nous avons également reçu, sur la même question, une très intéressante étude de M. Fern. Dechamps.

## Les idées et les faits

### Chronique des Idées

#### Appel aux artistes

Un prêtre du diocèse de Gand, M. l'abbé HECTOR BONNER, curé d'Audegem-lez-Termonde, vient de publier à la maison d'édition Jules Van Lantschoot, à Termonde, un volume de plus de 500 pages, sous ce titre éminemment suggestif : *Le fait de Lourdes dans le plan divin, dans sa préparation, dans son accomplissement et sa signification, dans son développement et dans sa confirmation par le miracle.*

L'immense littérature que Lourdes a suscitée s'enrichit d'une œuvre véritablement exhaustive, car elle rassemble et coordonne dans une vaste synthèse historique, théologique, apologétique, morale et artistique, en les renouvelant souvent avec une savoureuse originalité, toutes les études qu'a provoquées depuis plus d'un demi-siècle le plus grand événement religieux de notre histoire contemporaine.

Dédié à Mgr Seghers, évêque de Gand, auprès duquel l'auteur s'excuse de se servir de la langue française, mais en se hâtant de promettre une adaptation flamande, ce livre de belle envergure et d'une réelle puissance, honoré de la plus flatteuse approbation de l'évêque diocésain et du précieux suffrage de Mgr Schepfer, de Tarbes, est appelé à un grand succès auprès des fervents amis de Lourdes que compte en si grand nombre la Belgique.

Je n'entreprends pas du tout ici la recension de cet ouvrage, je vais me borner à en dégager ce que le titre de cette chronique annonce : *Un appel aux artistes.* Mais qu'il me soit permis, pour en justifier la valeur, d'insister un moment sur l'historicité de ce nouveau récit des Apparitions.

L'indiscutable mérite de M. l'abbé Bonner sera d'avoir résolu le problème délicat des discordances des histoires et chroniques relatives à N.-D. de Lourdes. Un bollandiste français, le R. P. Cros, ayant refait sur une documentation plus large l'œuvre célèbre d'Henri Lasserre ; les Estrade, les Barbet, les Sœurs de Nevers, d'autres encore ayant apporté leur contribution, il en était résulté qu'aux yeux de plusieurs, une certaine dépréciation s'était attachée au livre cependant si sincère, si véridique du premier historien et que, de fait, d'assez nombreuses divergences apparaissaient dans la trame des récits. Doué d'une rare perspicacité, M. l'abbé Bonner a compulsé, colligé, collationné, confronté toutes les histoires, mémoires, documents chroniques, remontant aux sources, reprenant sur nouveaux frais les enquêtes et investigations, poursuivant la dernière précision de la vérité avec le flair sagace d'un limier de la critique.

Le résultat ? La parfaite concordance de toutes ces narrations quant à l'essentiel et quant aux détails des Apparitions, sous des contradictions apparentes qu'un examen attentif dissipe sûrement. C'est ce que met en pleine lumière l'interprétation scientifique des témoignages divergents à première vue, en somme, simplement com-

plémentaires, parce qu'ils traduisent différents points de vue, parce qu'ils correspondent à différents moments, répondent à divers aspects d'une même réalité. De cette analyse loyale et décisive, le livre d'Henri Lasserre est sorti victorieux ; il avait d'ailleurs depuis longtemps, par l'intermédiaire habile et discret des Sœurs de Nevers, subi le contrôle de la Voyante elle-même.

\* \* \*

Chose étrange : la statue de Notre-Dame de Lourdes est encore à faire. Il n'existe pas au monde une seule représentation satisfaisante de l'Apparition à Massabielle. On avait espéré que le Cinquantenaire de 1908 ferait éclore au parterre de l'art marial la fleur de beauté depuis longtemps rêvée par les amis de Lourdes : cet espoir, hélas ! est jusqu'à présent déçu. Pourquoi ? C'est que le type créé par Fabisch a prévalu et s'est universellement imposé, malgré ses graves défauts, malgré la condamnation du plus compétent des juges, Bernadette elle-même. Interrogée un jour en ces termes : « Est-ce que la statue qui est là-bas ressemble à l'Apparition ? », elle répondit avec une expression de visage et une vigueur d'accent intraduisibles : « Pas du tout ! ». Une autre fois, à M<sup>lle</sup> Lacrampe, qui lui demandait : « Es-tu contente de la statue ? », elle fit entendre avec un air de tristesse, cet énergique monosyllabe : « Non ! »

Mise en présence, pour la première fois, de la célèbre image, elle aurait pleuré.

Et cependant, l'artiste lyonnais avait longuement conversé avec la Voyante et s'était émerveillé de ses révélations. « Les détails, disait-il, donnés par cette jeune fille sont d'un idéal si pur et si élevé, qu'ils suffisent pour démontrer qu'elle a vu une beauté du ciel ». Subjugué par l'admiration, il allait jusqu'à écrire : « Je défie le plus fort d'entre les membres de l'Institut d'avoir les idées plus exactes sur la convenance de l'ajustement que celles de cette pauvre bergère ».

Mais, qu'y voulez-vous, plus accusée est la personnalité des artistes, moins perméables, peut-être, sont-ils à une suggestion du dehors. Prétendant y mettre du sien, Fabisch a râté l'idéal de Bernadette. Convenons, par ailleurs, qu'il n'était pas aisé de satisfaire celle qui avait contemplé l'archétype de la beauté créée, la Toute Belle. A preuve que, de toutes les estampes mariales dès l'abord présentées à la petite Soubirous, comme termes de comparaison, aucune, sans en excepter les reproductions de l'Angelico, n'eut l'heur de lui plaire. Toutefois, au passage de la Vierge dite de saint Luc, elle mit vivement la main dessus, en s'écriant : « Il y a quelque chose là ! ». Et aussitôt de se reprendre : « Mais ce n'est pas ça ; non, ce n'est pas ça ».

A tout cela s'ajoute pour l'œuvre du sculpteur de Lyon une fâcheuse exposition ; on sait le cruel mécompte de l'artiste quand la statue mise en place lui apparut éclairée par une lumière de reflet, venant de bas en haut, qui en changeait complètement l'expression.

Cependant, la difficulté du problème qui reste à résoudre me paraît



singulièrement aplanie par les critiques elles-mêmes de Bernadette — elles furent soigneusement consignées — et par l'analyse minutieuse, aujourd'hui définitive grâce aux travaux de M. l'abbé Bonner, de tous les interrogatoires auxquels fut soumise la confidente de la Vierge depuis le 11 février 1858 jusqu'à sa mort, en avril 1879. On ne s'imagine pas la patience et la dextérité qu'il a fallu déployer pour dégager de cette documentation touffue des données précises et harmoniques. D'abord et longtemps, cette pauvre pastourelle ne disposa que des indigentes ressources du patois bigourdan pour traduire les scènes surnaturelles dont elle fut le témoin. Puis, elle avait coutume de ne pas contester au sujet des interprétations de sa pensée que lui présentaient ses interlocuteurs, elle laissait dire et octroya de la sorte, à son insu, le laisser-passer à des formules inexactes qu'on lui imputait parce qu'elle ne les avait pas nettement rectifiées.

Mais une critique pénétrante a passé au crible toutes ces variantes, bluté tous ces témoignages, si bien qu'à l'heure présente nous sommes en mesure de recueillir la fine fleur du vrai historique.

Je groupe ici ces données définitivement acquises et néanmoins peu connues, pour la satisfaction de ceux qui désirent évoquer la véridique Notre-Dame de Lourdes et pour l'édification des artistes tentés de la reproduire enfin dans sa parfaite ressemblance.

\* \* \*

Selon le sentiment que je crois communément admis par les théologiens et adopté par les autorités religieuses, la Mère de Dieu est apparue *personnellement* à Lourdes, dix-huit fois, en l'année 1858, entre le 11 février et le 16 juillet. Voulant se manifester dans le mystère de son Immaculée Conception, elle y adapta son corps glorieux en le ramenant à un stade antérieur de son développement, à une forme qui aurait précédé l'Annonciation.

En effet, elle s'est montrée à l'Extatique *en jeune fille*, dans la fraîcheur de sa première adolescence « une jeune fille très jeune pas plus grande que moi », c'est-à-dire, d'environ quinze ans. « Elle est bien mignonnette », disait encore l'enfant. Déjà Mgr Malon avait établi, dans son savant ouvrage sur l'Immaculée Conception, que l'âge approprié à l'icône de ce mystère est celui de la Vierge avant l'Annonciation ou au moment de l'Ambassade angélique. Donc l'espect juvénile, si complètement méconnu, est essentiel à la représentation de la Vierge de Lourdes.

La figure de l'Immaculée, blanche comme cire, était d'un ovale très prononcé, comme dans la Madone de S. Luc, et la grâce infinie de cette courbe s'accordait à la sérénité souriante, à l'idéale beauté de la Vierge.

Point capital : elle ne renversait pas la tête pour regarder le ciel, mais levait seulement les yeux. En dépit des observations réitérées de Bernadette, on lui fait lever la tête, bombant le cou de la façon la plus disgracieuse, jusqu'à rappeler le cou de cigogne ou le « goître » dont Sœur Marie-Bernard se moquait avec esprit.

Ses yeux étaient bleus, d'un azur tout céleste.

La pose tout à fait naturelle, sans rien d'apprêté ou de théâtral. Elle n'écartait pas le pied gauche, maintenant les pieds à peu près sur la même ligne et au même niveau. La représenter le genou gauche saillant, non plus immobile, mais comme en mouvement dans sa niche, c'est commettre un contre-sens. Il ne s'agit pas d'apporter ici une préoccupation anatomique ou esthétique : la forme corporelle de la Vierge s'efface pour laisser se concentrer toute la puissance d'expression dans la physionomie.

Elle tient les mains, soit *étendues*, et cela passagèrement, le 11 février et le 25 mars, comme on les voit sur les médailles miraculeuses les rayons en moins, soit les doigts *entrelacés* pour faire glisser le chapelet entre les doigts et la paume des mains, soit enfin, les mains *jointes* complètement appliquées l'une contre l'autre.

De tous ces détails authentiques, pas un n'est rendu fidèlement dans la statue de Fabisch. Le costume même n'a pas été ponctuellement exécuté. Le voile, blanc comme la neige des Pyrénées, descendant perpendiculairement, uniment, couvrant les deux épaules et les coudes, *mais sans y faire arrêt sur un côté*, sans se coller contre la tête et le cou, sans se plisser en s'engageant sur le bras, et, pour ne point descendre jusqu'aux pieds, dépassait les genoux. De plus, laissant paraître quelques touffes de cheveux, bien qu'au dire de Barbet la Voyante fût empêchée d'en discerner la couleur, le voile ne semblait pas du tout adhérer à un crâne dénudé, un des plus saillants défauts de la statue de la grotte.

La robe blanche, longue et traînante, d'une ravissante modestie, drapait la Vierge en enveloppant complètement ses formes, elle était montante, serrée à la partie supérieure du corsage par une coulisse

à cordon blanc ; elle retombait jusqu'aux pieds, dont elle ne découvrait pas les extrémités, à peine aperçues et ornées, chacune, d'une rose d'un jaune d'or éclatant, qui paraissait comme en un demi-jour, à travers le tissu du vêtement semblable au tulle. Les pieds nus, on le sait, symbolisent la victoire remportée par Marie sur le Serpent, le triomphe de sa pureté immaculée, attestée par ce signe qu'elle a pu marcher, pieds nus, sur une terre fangeuse et parmi les épines, sans contracter la moindre tache, sans recevoir la moindre blessure.

A la taille était nouée une ceinture bleue, trois fois large comme la main de Bernadette, aux deux bouts passés l'un dans l'autre, sans double nœud, non pas voltigeant, mais pendant sur le devant et un peu plissés.

Pour tout joyau enfin, un long chapelet aux grains très distancés, égrené comme il a été dit ou rejeté sur le poignet gauche ; la chaîne en était d'un jaune rutilant, comme la croix, et les grains blancs.

\* \* \*

C'est ainsi qu'il plut à l'Immaculée de se produire dans une gorge sauvage en s'environnant d'une blancheur aussi lumineuse que le soleil, mais d'un éclat si doux qu'il n'avait rien d'éblouissant ou de blessant pour la vue. Cette blancheur la précédait comme une aurore annonciatrice et la suivait encore après sa disparition.

Après mille questions à Bernadette au sujet de la Dame, l'enfant, à bout d'y répondre, finissait toujours, dit Barbet, par cette exclamation : « Elle était belle !... belle... plus que tout ! ».

— Comment était la lumière ? Et on lui énumérait toutes les splendeurs de la terre.

— Non... c'était plus beau, beaucoup plus beau.

— Et la robe virgine ? Et on lui montrait les satins les plus chatoyants. Elle n'y a jamais reconnu l'étoffe merveilleuse. Toute blancheur était pâle, tout tissu grossier, tout azur sombre, toutes les pierreries amorties, tout or flétri, c'était tout autre... et bien plus beau !

... Quand donc se lèvera un héritier du pinceau ou du ciseau des grands maîtres, épris d'enthousiasme devant le mystère de pureté que révéla Massabielle et qui, respectueux, jusqu'au scrupule des indications fournies par la Voyante, nous dotera enfin d'une représentation artistique et fidèle de la visite de Marie à notre terre ?

Hélas ! quand surgira ce chef d'œuvre, la foule égarée par une longue erreur, de plus en plus accréditée, ne voudra pas reconnaître la vérité simple et grandiose et s'obstinera devant l'image popularisée par un culte plus que demi-séculaire.

N'importe ! Il serait beau, glorieux à Marie, de voir un grand artiste déployer tout l'effort de son génie pour comprendre une âme d'enfant devant laquelle le ciel s'est ouvert et traduire son idéal dans une forme d'impeccable harmonie.

Celui-là fera bien de méditer *Le Fait de Lourdes*, de M. l'abbé Hector Bonner.

J. SCHYRGENS.



## “ Batouala „

Décidément, il faut approuver de moins en moins les choses de l'Académie Goncourt. On en vient à se demander, avec M. Georges Le Cardonnel, si cette Académie n'a d'autre rôle que de faire ce que ne ferait pas les Quarante et si on ne la définira pas un jour : le contre-pied de l'Académie française. Après *Le Feu*, ce livre de parti-pris, défaitiste et grossier, après *Nèze* qui, pour être le meilleur roman de M. Ernest Pérochon, ne semble pas digne d'une distinction particulière, voici *Batouala*, véritable roman nègre et pornographique que Zola eût certainement signé.

On sait bien que MM. Descartes et Rosny, entre autres, ont dans une déclaration fort bien rédigée d'ailleurs — rompu avec Zola et que M. Léon Daudet a écrit sévèrement sur l'auteur des Rougon-Macquart ; il reste vrai aussi que les membres de l'Académie Goncourt penchent toujours vers le naturalisme et qu'ils manquent rarement l'occasion de le prouver.

Le naturalisme de ces gens intelligents déconcerte : naturalisme incomplet parce que, en littérature, il ne suffit pas de constater pour décrire (c'est l'objet de la science), il faut surtout sentir et penser ; naturalisme grossier souvent et parfois obscène comme dans *Batouala*.

M. René Maran est un disciple dont Zola eût été fier. N'est-ce pas l'auteur de *La Débâcle* qui avait conçu « *L'idée d'un art tout expérimental et matérialiste* » ? C'est aussi l'idée de M. René Maran : « *J'ai possé*

la conscience objective, écrit-il, dans sa Préface, jusqu'à supprimer des réflexions qu'on aurait pu m'attribuer... Ce roman ne tâche même pas à expliquer, il constate. Il ne s'indigne pas : il enregistre. » Et plus loin : ceci est un « roman d'observation impersonnelle ».

Et par malheur, M. René Maran a tenu parole. Son livre enregistre avec une minutie et — s'il faut le croire — avec une exactitude parfaite, la vie des nègres de l'Afrique équatoriale : pas une de leurs paroles, pas un de leurs gestes — si indifférents ou si grossiers soient-ils — qu'on ne nous décrive, avec mille détails. L'auteur de *Batouala* croit évidemment que la psychologie intéresse tout le monde.

On serait tenté de poser cette question à M. René Maran : Vos nègres sont-ils bien tels que vous les avez décrits ? Si oui, M. René Maran a eu du goût (?) et du courage pour observer les brutes pendant six années et en livrant au public ces « eaux-fortes » d'après nature, il a très mal servi la cause de ceux qu'il prétendait défendre et réhabiliter devant l'Europe. Car le mot n'est pas trop fort : ces nègres sont les dernières des brutes pour qui « la seule loi est l'instinct » et quoi que l'auteur de *Batouala* puisse penser quand il déclare que la pudeur n'est qu'une de ces hypocrisies exportées par les blancs, et que notre civilisation n'est que mensongère, il paraît souhaitable d'envoyer au plus tôt quelques bons civilisateurs — missionnaires et soldats — aux tribus de l'Afrique équatoriale. N'est-ce pas d'ailleurs, de l'aveu de M. René Maran lui-même, le retour inattendu d'un fonctionnaire français qui, dans *Batouala*, met fin à une fête nègre, la monstrueuse fête de la ganza ?

Il faut, par respect pour le lecteur, passer ici sans commentaires : cette scène est d'une crudité révoltante.

Ces réserves faites, *Batouala* est mieux qu'un livre ordinaire et l'on souhaiterait de voir son auteur qui est aussi poète, abandonner le domaine de la physiologie pour rentrer dans celui de la littérature, car *Batouala* a des qualités incontestables : le coloris — parfois trop — et le mouvement. Quelques pages, celles de la ganza, par exemple, mais surtout celles de l'orage sont, à ce point de vue, absolument remarquables.

Qu'on lise la description de l'orage : Il s'annonce depuis quelques temps par des nuages sombres. Ces nuages plus noirs que le charbon, enchevêtrés les uns dans les autres, se pressant, se bousculant, se chevauchant... galopèrent à la manière de bœufs sauvages, échappés d'un feu de brousse.

« Des traits fulgurants striaient leur masse. Et l'écho apportait la déflagration des grondements du tonnerre. »

Le vent souffle. Un hurlement le précède. Il rebrousse les herbes, tord les branches, rudoie les lianes, déchire les feuilles, balaie le sol, emporte sa poussière rouge, passe, fuit, s'affaiblit. Son gémissement diminué s'atténue encore, se disperse et s'évanouit, on ne sait où. Et, à nouveau, c'est le silence, un silence anxieux de cette clameur et de ce murmure qui se sont tus.

Le voici qui revient. La pluie est là ! la pluie est là ! Le vent apporte la bonne odeur des terres mouillées. Les roulements du tonner se succèdent. Ils se rapprochent. Et la pluie commence à tomber. Fines, espacées, légères, ces gouttes crépitent sur la brousse sèche, sur les rochers. L'air fraîchit. Le vent augmente. C'est le « donworro ».

Sa fureur croît d'instant en instant. Et la pluie tombe. Tiède, torrentielle, diluvienne, en hordes lourdes, rapides, serrées, infatigables, irrésistibles, incessantes, elle tombe sur la Déla, elle tombe sur la Déka. Elle tombe sur tous les kagas que l'on voit encore, sur tous les horizons que l'on ne voit plus. Le donworro et elle accablent la brousse, de leur rage complice. Ils exfolient les arbres, cassent leurs branches, arrachent les toitures et les emportent.

Une nuée impénétrable sourd des étendues, naguère surchauffées. L'eau cherche l'eau, s'attroupe, se fraie des routes, s'ameute en cascades et ruisseaux, dévale sur les pentes, bondit vers la rivière.

Le donworro précipite leur course et la pluie, de plus en plus ferme, de plus en plus dure, éventre les toits et les effondre, flaque dans les cases, éteint leurs foyers, délite les murs, cependant que le zig-zag des éclairs, leur éclat, les craquements saccadés de la foudre, le fracas des arbres entraînant d'autres arbres en leur chute, et les roulements de l'orage étonnent l'espace de leurs cataractes grondantes.

L'ouragan dura toute la journée, toute la nuit et tout le lendemain matin, jusque vers le moment où le soleil dépasse le milieu du ciel. Le vent, progressivement, diminua. Seule, la pluie continuait à tomber, mais légère, espacée, fine et fraîche... »

La mort de *Batouala* qui termine le livre est aussi remarquable.

Par elle le Roman de M. René Maran où surabondent le coloris et le mouvement, qu'une frénésie sensuelle agite d'un bout à l'autre, s'achève dans une atmosphère de calme et de repos, encore que l'un ou l'autre détail d'un réalisme trop plat vienne gâter quelques pages qui eussent pu être parfaites.

Bref, détestable au point de vue moral, le Prix Goncourt de cette année a de véritables qualités littéraires. Mais ceci ne devrait jamais exclure cela, au contraire.

Quel dommage pour M. René Maran qu'il vive à se complaire au milieu de nègres comme ceux-là !

MARCEL PAQUET.



## TCHÉCO-SLOVAQUIE

La Belgique sera bientôt le seul pays où les catholiques ne revendiquent plus leurs droits en matière scolaire !

Après l'Allemagne, la Tchéco-Slovaquie. Les évêques de Tchéco-Slovaquie viennent d'adresser à leurs clergés et à leurs fidèles une lettre pastorale collective sur la question scolaire. La *Croix* de Paris en donne une analyse dont voici les passages les plus saillants :

La lutte scolaire est pour les catholiques une question de vie ou de mort. En privant le peuple de toute éducation religieuse, on espère à bon droit réaliser rapidement une séparation de l'Église et de l'État. L'École sans religion est une préparation à la lutte ouverte qui doit suivre. C'est pourquoi on fait partout de la propagande pour cette école, propagande menée surtout par les instituteurs athées.

Les évêques, après avoir averti les catholiques de ce danger, exposent les principes de l'Église catholique sur l'éducation de la jeunesse. L'Église a le droit d'enseigner la jeunesse catholique, droit naturel et surnaturel, puisque les enfants sont non seulement des créatures de Dieu, mais encore par le baptême, des membres et des héritiers de Jésus-Christ. Trois facteurs doivent participer à l'éducation de la jeunesse : les parents, l'Église et l'État ; l'école ne doit continuer l'éducation commencée par les parents et s'inspirer de leur esprit. Les instituteurs sont donc obligés de respecter les droits des parents et de l'Église, et de donner sur les devoirs envers l'État des principes conformes aux commandements de Dieu et de l'Église.

L'école moderne introduite par la Révolution française, s'arroge au profit de l'État tous les droits des parents et de l'Église.

Le régime étatiste de l'école publique excluant tout choix de la part des parents, a nécessairement un caractère antichrétien, car l'école dite neutre, sans confession, tend dans toutes ses dispositions à écarter la fin suprême de l'éducation chrétienne, le salut éternel des âmes. C'est l'idée qui doit pénétrer tout enseignement qui respecte la volonté de Dieu, qui respecte les sentiments religieux.

Voilà pourquoi, les Catholiques ne peuvent admettre le caractère neutre, antichrétien de l'école d'État ; au contraire, ils sont obligés, selon l'article 1372, § 2 du Nouveau Code, de pourvoir à l'éducation chrétienne des enfants, et ils pèchent gravement s'ils envoient leurs enfants à l'école neutre ou anticatholique sans nécessité.

A l'heure actuelle, dans notre République, les écoles publiques sont loin d'assurer aux enfants l'éducation religieuse que les familles chrétiennes sont en droit de leur demander. En effet, dans la plupart de nos écoles publiques (les autres, en nombre infime, sont confessionnelles), il existe bien un enseignement religieux. Mais le rôle du prêtre est singulièrement diminué du fait que son enseignement très réduit (deux heures par semaine) est souvent combattu ou ridiculisé par des instituteurs athées ou anticléricaux. De plus, les enfants, en contact permanent avec leurs camarades non catholiques, sont sans cesse exposés à entendre critiquer et bafouer les principes et les pratiques de leur foi. Le danger est donc grand pour eux, étant donné surtout que le prêtre n'a pas le droit d'exiger de leur part une assistance régulière aux divers exercices religieux.

Une telle situation ne fait qu'empirer de jour en jour ; dans nombre d'écoles les emblèmes extérieurs de notre foi disparaissent peu à peu, et les écoliers sont les arbitres de leur propre conduite. On constate avec peine les fruits néfastes de cette éducation sans principes : affaiblissement de l'autorité sous toutes les formes, dissolution des mœurs, absence de toute crainte de Dieu, perte de tout idéal élevé et partant de toute joie intime et profonde. La criminalité croissante,

que les statistiques accusent pour la jeunesse, est un résultat non équivoque de cette éducation erronée.

Aussi les évêques s'élèvent-ils avec force contre la situation si pénible qui est faite à l'Église dans le cadre de l'École publique et revendiquent le droit des catholiques d'avoir des écoles confessionnelles.



## ALLEMAGNE

### Subventions officielles à l'enseignement libre

Le principe de l'octroi de subvention à l'enseignement privé par les pouvoirs publics fait sa trouée dans l'État qui y paraissait avant la guerre le plus inaccessible, l'État Allemand.

L'Allemagne était le pays d'origine du monopole d'État en matière d'enseignement ; si le système du monopole n'y régnait pas d'une façon absolue, nulle part cependant la pratique n'en avait été poussée si loin. Il n'y avait pas d'autres écoles primaires que les écoles officielles.

Pour l'enseignement secondaire, les écoles libres n'étaient que tolérées ; il ne pouvait s'en établir sans l'autorisation de l'État ; elles devaient se soumettre à l'inspection officielle et à diverses autres formalités officielles. De subventions, de la part des pouvoirs publics, il ne pouvait être question.

Or nous lisons dans la *Koelnische Volkszeitung* (n° du 10 janvier), qu'après quasi deux ans de luttes et de négociations, le parti du centre (Catholiques) est parvenu, au conseil communal de Cologne, à rallier une majorité autour d'une formule d'accord en vue d'assurer l'aide financière de la municipalité à neuf lycées libres de jeunes filles : cinq tenus par des congréganistes ; deux laïques catholiques ; deux protestants.

Ces établissements n'auraient plus su subsister, du moins en maintenant leur enseignement à la hauteur nécessaire, s'ils étaient demeurés abandonnés à leurs propres forces. L'augmentation du minerval triplait et quadruplait leurs recettes ; mais le montant de leurs frais était vingtplé.

La reprise de ces lycées par la Ville ou la création de lycées communaux pour les remplacer eût, cela va de soi, coûté beaucoup plus au trésor communal, qu'une simple aide financière aux institutions existantes. C'est cet argument qui semble avoir déterminé surtout une partie des non catholiques du conseil à adhérer à la subvention. Le centre, d'ailleurs, n'admettait pas la reprise parce qu'elle eût entraîné la neutralisation de l'enseignement dans ces lycées fréquentés par des jeunes filles dont les parents désirent pour leurs enfants une instruction à base religieuse.

A Munster, « capitale » de la Westphalie, le conseil municipal a voté la reprise d'écoles libres en laissant à celles-ci leur caractère d'écoles confessionnelles. Mais la chose n'a été possible que parce que le centre dispose, dans le conseil de cette ville très catholique, d'une forte majorité, tandis qu'il n'est pas le maître à Cologne. Ici les libéraux et les socialistes sont demeurés hostiles jusqu'au bout à la subvention ; ils voulaient la municipalisation ; c'est avec les libéraux démocrates que le centre s'est entendu pour former la majorité.

D'après la solution adoptée, la Ville assure au personnel enseignant laïc des lycées en cause, les mêmes traitements qu'à celui des établissements officiels similaires ; les professeurs congréganistes recevront 10.000 marks d'appointments ; pour les autres frais, la Ville alloue une subvention par classe équivalente à 90 % de ce qu'elle alloue par classe aux lycées officiels.

D'autre part, les concessions suivantes sont faites à la Ville : ces lycées recevaient déjà quelques subventions de l'État ; elles seront ristournées à la municipalité ; en outre, le minerval sera de 100 marks supérieur à celui des lycées officiels.

LOUIS GILLE.



## PALESTINE

### La position actuelle du sionisme

De l'« Action française » :

Le 9 novembre marquait le quatrième anniversaire de la prise de Jérusalem. Cette prise n'offrait rien de particulièrement glorieux. Une légende s'était créée dans l'armée britannique. On disait que le maire de la Ville Sainte, porteur d'un drapeau blanc, avait rencontré deux cuisiniers d'un bataillon s'approchant de la porte de Jaffa et qu'il leur avait remis les clefs de la cité. Les choses ne se passèrent pas tout à fait ainsi. Les parlementaires se heurtèrent à deux sous-officiers du 10<sup>e</sup> régiment de Londres, et à deux officiers d'artillerie, lesquels en référèrent au brigadier général Watson et, finalement, c'est au lieutenant général sir Philip Chetwode que la place fut rendue. En se retirant, les troupes turques se bornèrent, pour protéger leur retraite précipitée vers Jéricho, à décocher quelques obus qui ne portèrent même pas jusqu'à l'enceinte de la ville.

En tout cas cet anniversaire ne semble avoir été fêté nulle part et les Palestiniens, musulmans et chrétiens, ne dissimulent pas qu'ils regrettent le temps où les Turcs gardaient le Saint Sépulcre et gouvernaient le pays.

Les Sionistes continuent à se gourmer entre eux de la belle manière et sir H. Samuel ne parvient pas à les pacifier. La presse judéo-anglaise enregistre et commente récriminations, griefs, colères. Après les troubles sanglants de Jaffa (au début de mai 1921), une Commission d'enquête avait été instituée par le haut commissaire britannique. Présidée par le chief justice de Palestine, sir Thomas Haycraft, elle comprenait le sous-gouverneur de Jérusalem, le sous-contrôleur de l'enregistrement des terres et trois représentants des communautés musulmane, chrétienne et juive, ces derniers n'ayant que voix consultative.

La Commission fit des enquêtes sur place, n'entendit pas moins de 201 témoins et termina ses travaux à la fin de juillet. Son rapport, copieux et documenté, ne fut publié que tout dernièrement. Il donne de curieux détails sur une association dénommée : « Achduth Haavodah », qui constitue l'aile gauche du parti socialiste « Poale Zion ». Cette association communiste fait une active propagande, organise des grèves, violente les ouvriers paisibles et elle est redoutée à la fois des Arabes et de la bourgeoisie israélite. A la veille du 1<sup>er</sup> mai, les communistes de Jaffa répandirent des feuilles imprimées en yiddish et en arabe avec ces mots : A bas les baïonnettes anglaises ! A bas les capitalistes arabes et étrangers ! Vive la Russie des soviets ! Vive la révolution mondiale ! Vive la dictature des prolétaires ! Vive la Palestine des soviets !

C'est avec des bannières portant des inscriptions du même genre qu'ils allèrent manifester dans le faubourg de Tel-Avir pour imposer le 1<sup>er</sup> mai, la cessation du travail. Il y eut alors des rixes avec la police et quelques groupes d'Israélites. Soudain, un coup de feu retentit, tiré en l'air, croit-on, sur l'ordre d'un inspecteur de la police, et ce fut l'origine de troubles sérieux. Les Arabes intervinrent. Ils se plaignirent d'être désarmés, tandis que les juifs avaient des fusils et des bombes. Des troupes furent envoyées pour rétablir l'ordre, mais les émeutes se poursuivirent les jours suivants, gagnèrent les colonies israélites des environs et le chiffre des tués et blessés fut très élevé.

Les conclusions de la Commission d'enquête, longuement motivées, répartissent ainsi les responsabilités de ces sanglants événements : « Le mécontentement contre le gouvernement apparut pendant l'enquête. Nous sommes persuadés que ce mécontentement est dû, en partie, à la politique du gouvernement en ce qui concerne le foyer national juif, en partie à ce que cette politique donne lieu à des malentendus avec les Arabes... Le gouvernement est considéré comme soumis à l'influence des Sionistes et amené, en conséquence, à favoriser une minorité au détriment de la grande majorité de la population. »

M. Winston Churchill, à qui fut transmis ce rapport, le déclara « bien présenté, clair, logiquement raisonné ». Le *Jewish Guardian*, qui passe pour l'organe des Rothschild, l'inséra presque intégralement, sans commentaires. Mais les Sionistes ardents ne peuvent céder leur fureur. Les conclusions d'un pareil rapport peuvent porter un coup fatal à leurs ambitions, révéler l'action révolutionnaire des immigrants, l'impuissance du gouvernement, tarir les sources du Keren Hayesod.

Leur interprète, *The Jewish Chronicle*, qui s'intitule fièrement « The organ of the British Jewry » perd tout sang-froid et déclare que

le rapport de la Commission d'enquête instituée par sir H. Samuel est un record d'incompétence, d'ineptie et de fange ».

Quant aux Palestiniens, dont la délégation islamo-chrétienne fut si mal accueillie à Londres par le gouvernement de M. Lloyd George, ils ne perdent pas tout espoir en un avenir meilleur. Leurs représentants s'adressent cette fois au roi George, et voici le texte du touchant appel qu'ils lui ont télégraphié le 9 novembre :

« La journée d'aujourd'hui, qui marque la solution du problème irlandais, est celle du quatrième anniversaire de l'entrée victorieuse à Jérusalem du général Allenby, qui proclama l'intention des Alliés d'accorder à notre peuple le droit de disposer de lui-même. La délégation félicite Votre Majesté de ce grand événement. La pacification de l'Irlande estime que la paix pourrait aussi être établie en Palestine, la patrie terrestre du Prince de la Paix, grâce aux efforts et à la bonne volonté de Votre Majesté. C'est à la Palestine que la Grande-Bretagne dut son premier Noël. Refusera-t-elle toujours à ses habitants la justice et la paix ?

« Puisse l'Etoile de Bethléem, qui guida les mages de l'Orient, guider aussi Votre Majesté, l'inciter à accomplir un acte de justice en faisant droit à notre requête. »

Souhaitons que cet appel soit entendu au palais de Buckingham ainsi qu'à Downing Street et qu'il éveille des échos sympathiques, précurseurs d'actives démarches politiques chez tous les peuples chrétiens !

ROGER LAMBELIN.

## RUSSIE

*De l'Ere nouvelle, sur le mouvement de renaissance religieuse en Russie.*

A l'heure actuelle, ce mouvement parti des campagnes, a conquis toute la Russie jusqu'aux capitales.

A Pétrograd, d'immenses processions se déroulent chaque semaine dans les rues. L'une des plus récentes fut suivie par une foule évaluée à 35.000 âmes.

Les commissaires du peuple sont contraints de se découvrir au passage des images saintes. Plusieurs d'entre eux qui s'y étaient refusés furent roués de coups par les fidèles. Un grand nombre de membres du parti communiste semblent avoir, eux aussi, été gagnés par cette renaissance du sentiment religieux.

C'est par centaines que l'on signale ceux qui, pour le mariage, ne se contentent plus du certificat d'union délivré par le commissaire du peuple à l'état civil, mais requièrent du pape la bénédiction traditionnelle.

En même temps que se développe cette forte renaissance du mysticisme doctrinal, l'antisémitisme reprend ses droits. Les récents pogroms de Kiev ne le cèdent en rien en violence à ceux de l'ancien régime. Les ouvriers de Pétrograd et de Moscou ne dissimulent pas leur haine du juif. A l'un des nombreux Congrès qui se tiennent périodiquement en Russie, Zinoviev, qui devait prendre la parole, s'était fait remplacer par son secrétaire également israélite. Mais celui-ci ne put parler : quand il aborda la tribune, une clameur souleva la salle, puis ce cri éperdument répété : « Nous ne voulons pas du petit youpin, c'est le grand qu'il nous faut, il nous les faut tous ! »

Au reste, le gouvernement de Moscou se garde bien d'entraver ou de s'opposer à ce mouvement. L'Eglise est toujours séparée de l'Etat, mais la plus grande liberté est laissée aux institutions religieuses et aux Congrégations qui peuvent enseigner, mais ne reçoivent aucun secours de l'Etat.

Les églises sont entretenues par les fidèles qui ont formé à cet effet des associations, sorte de petits Soviets de paroisse, où ils traitent librement des intérêts du clocher, sous la présidence du pape.

Les Soviets de chaque région ont reçu du Soviet central de Moscou l'ordre de ne mettre aucun obstacle à la célébration des cérémonies religieuses et de permettre les processions dans les rues. La Russie entière use de cette liberté : des concerts de musique religieuse sont donnés dans les églises, comme cela se pratique en France, pour subvenir aux frais du culte.

Les cierges, dans les campagnes, sont échangés contre des denrées alimentaires, comme beurre, œufs, etc. Le coût d'une cérémonie religieuse, pour un mariage, est de trente livres de pain, de vingt livres pour un enterrement ; ces détails typiques en disent long sur le caractère poignant de la famine.

Certaines feuilles étrangères avaient annoncé que le patriarche Tikhon, doyen de l'Eglise russe, était retenu à Pétrograd avec interdiction de s'éloigner de cette ville. Il n'en est rien. Il vit, au contraire, dans des conditions exceptionnelles, dans son abbaye de Troïtsk, ayant gardé son équipage particulier et comptant parmi la catégorie des travailleurs privilégiés au point de vue alimentaire, ce qui ne constitue pas une mince fortune, à l'heure actuelle.

Ayant dernièrement manifesté l'intention de faire un voyage circulaire en Russie, il demanda au commissaire des transports un wagon spécial ; ce wagon lui fut refusé, mais il obtint, sans difficulté, l'autorisation d'accomplir sa mission à condition qu'il consentît à voyager comme le commun.

L. AIMOT.



La *Revue catholique des idées et des faits* publiera en supplément, pour ses abonnés, les *Grandes Conférences Catholiques*, qui se donneront à Bruxelles cet hiver, sous le Haut Patronage de Son Eminence le Cardinal *Mercier*.

Sont annoncés déjà : MM. *Louis Bertrand* ; le prince *Troubetzkoy* ; M<sup>re</sup> *Henry Robert*, du Barreau de Paris ; *André Tardieu*, ancien ministre, délégué de la France au Congrès de la Paix ; le Maréchal *Fayolle* ; le Marquis *Robert de Flers*, de l'Académie Française ; Son Eminence le Cardinal *Dubois*, archevêque de Paris ; le Maréchal *Foch* ; le comte de *Lasteyrie*, député ; *Paul Bourget*, de l'Académie Française.

On s'abonne

à

La revue catholique  
des idées et des faits

38, Boulevard Botanique, Bruxelles

Un an 25 francs ; six mois 15 francs

Outre les *Grandes Conférences Catholiques*, nous publierons en supplément -- simultanément avec l'excellente *Revue Française* de Paris -- les *Conférences d'histoire régionale* organisées cet hiver dans le Nord, sous le patronage et avec le concours des Facultés Libres de Lille, par la *Revue Française* et qui seront données par MM. *Funck Brentano* ; *Charles Le Goffic* ; *Baron Houtart* ; *Louis Madelin* ; *André Bellessort* ; *Fierens-Gevaert* ; *Henri Davignon* ; etc...

